



# Marché Bonsecours

*Une réception sous*

# JACQUES VIGER

*PREMIER MAIRE DE MONTRÉAL*



## Soirées

organisées par la Commission du III<sup>e</sup> Centenaire de Montréal, sous la direction de M. Léon Trépanier, (directeur général des fêtes de 1942).

30 mars et 6 avril 1940.



*Numéro spécial de CANADIANA, revue du III<sup>e</sup> Centenaire*





## Entrevue avec M. Léon Trépanier

*Directeur général  
de la Commission  
du III<sup>e</sup> Centenaire*

●

CANADIANA consacre une bonne partie du présent numéro au divertissement historique qu'organise la Commission du III<sup>e</sup> Centenaire dans les salles du marché Bonsecours.

Nos lecteurs auront vu dans les journaux que cette manifestation dont les recettes seront versées au bénéfice du costume féminin de l'hôtel-de-ville est une nouvelle initiative du directeur général des fêtes, M. Léon Trépanier.

Nous avons tenu à interviewer celui à qui incombe la lourde tâche de mettre en branle et de faire fonctionner le vaste organisme chargé des manifestations de 1942.

Monsieur Trépanier s'empresse, dès le début de notre entretien, d'exalter le dévouement du personnel masculin et féminin de l'hôtel-de-ville, car c'est parmi les fonctionnaires que les interprètes du sketch ont été choisis, c'est encore parmi eux que chanteurs, danseurs et danseuses ont été recrutés.

«C'est l'intention de la Commission du III<sup>e</sup> Centenaire,» dit M. Trépanier, «de donner un cachet historique à toutes les manifestations qui seront organisées sous ses auspices d'ici 1942.»

«De cette façon, nous croyons contribuer à renseigner davantage notre population sur la petite histoire de Montréal. Par exemple, ces deux soirées du 30 mars et du 6 avril au marché Bonsecours. Peu de gens connaissent la véritable histoire de ce vieil édifice dont il faut à tout prix conserver l'architecture même s'il fallait l'agrandir ou le modifier.

«Peu de gens savent qui était vraiment Jacques Viger, premier maire de Montréal. Ces gens l'apprendront tout d'abord en lisant les notes fort intéressantes que vous publiez à ce sujet dans le présent numéro de CANADIANA et en se rendant ensuite au marché Bonsecours assister au divertissement historique que nous avons organisé.»

Monsieur Trépanier nous dit que pour la composition du sketch dans lequel sont narrés quelques incidents du premier conseil municipal de Montréal, M. Gérard Delâge, avocat, écrivain et diseur de réputation, a dû faire appel à l'archiviste municipal M. Conrad Archambault afin d'obtenir des précisions authentiques sur le Conseil de 1833.

Pour la direction artistique et la mise en scène de cette amusante reconstitution de réunions de notre aéropage municipal, on ne pouvait faire meilleur choix que de M. J.-P. Filion, censeur municipal et doyen de la scène montréalaise. Et monsieur Filion lui-même n'a guère eu de difficulté à trouver le groupe d'interprètes dont il avait besoin, car notre hôtel-de-ville est une pépinière d'artistes de la scène, autant que de musiciens et de chanteurs.

«Je voudrais», dit M. Trépanier, «que le public montréalais sache que l'hôtel-de-ville possède, en outre, un groupe de chanteurs qui ne souffrent guère de rivaux en ville. Sous la direction de M. Jean-Marie Magnan, notre Orphéon municipal occupera certainement une place dans nos manifestations d'ici 1942.»

Le directeur général des fêtes signale aussi les efforts de M. Émile Clossey pour mettre sur pied un orchestre de tout premier ordre et l'initiative prise par un groupe de fonctionnaires des deux sexes pour faire connaître l'art folklorique au public qu'ils convieront de temps à autre à leurs fêtes.

LE DIRECTEUR

# “Monsieur Jacques Viger reçoit”

▲  
*Un divertissement*  
PARLÉ, CHANTÉ et DANSÉ  
*au marché Bonsecours*

## SKETCH —

Une séance du Conseil municipal sous Jacques Viger (1833).

Une séance du Conseil municipal sous Camillien Houde (1940).

Auteur du scénario: Gérard DELAGE, avocat.  
Directeur artistique: J.-P. FILION,  
censeur municipal.

L'ORPHÉON DE MONTRÉAL dans nos vieilles chansons.

Directeur: Jean-Marie MAGNAN.

## L'ORCHESTRE MUNICIPAL —

Directeur: Émile CLOSSEY.

## DANSES — Menuet et gavotte.

Directeur: le professeur Gérald CREVIER.

## DANSES DU BON VIEUX TEMPS —

Réglées par Conrad GAUTHIER et J.-Louis LAMARRE.

## DÉCORS —

Brossés par l'artiste Jacques GAGNIER.

## ORGANISATEUR :

Léon TRÉFANIER, directeur général  
des fêtes du III<sup>e</sup> centenaire.

## COSTUMES —

Pour le menuet, la gavotte, le comité féminin, Jacques Viger et le conseil: la *Maison Ponton*.

Pour l'Orphéon: *Mallabar*.

Pour les costumes du III<sup>e</sup> Centenaire (personnel féminin):  
*Agathe Charbonneau*.



JACQUES VIGER  
MAIRE 1833 À 1836

# JACQUES VIGER

PREMIER MAIRE DE MONTRÉAL<sup>1</sup>

Jacques Viger est un de ces ouvriers de la première heure dont le nom s'efface graduellement dans la mémoire des générations distraites et oublieuses. Cette figure, qui fut si connue des Canadiens de la première moitié de l'autre siècle, et qui ne laissa pas de s'envelopper de quelque auréole, ne rayonne plus guère aujourd'hui, à travers la poussière des archives, que sous le regard fatigué des érudits, sous l'œil aigu des fouilleurs de bibliothèques, et l'on ignore trop quel fut cet homme et quelle fut son œuvre. Jacques Viger n'a presque rien écrit pour le public; il n'a pas voulu faire de livres avec sa science de notre histoire, et la postérité s'en venge déjà en le laissant dans les cartons où il s'est enfoui.

C'est en 1787, le 7 mai, qu'il naquit à Montréal. Il étudia au Collège de Saint-Raphaël, qui est celui des Sulpiciens, et il y rencontra, parmi ses camarades, ce Michel Bibaud qui devait comme lui se tant préoccuper de notre littérature naissante.

Nul doute que l'étudiant ne manifestât, dès ses années de collège, un goût très prononcé pour les lettres, et pour la politique. Car dès l'âge de vingt et un ans, nous voyons le jeune Viger chargé de la rédaction du *Canadien*. Le *Canadien* du 26 novembre 1808 annonce lui-même cette bonne nouvelle à ses lecteurs. Quelques jours auparavant, le 17 novembre, avant de quitter Montréal pour venir habiter Québec, Viger avait épousé la veuve du major Lennox, Marie-Marguerite de Chapt La Corne de Saint-Luc, fille du chevalier de Saint-Luc.

Son séjour au *Canadien* ne devait pas être long. Le 13 mai 1809, on annonce, en effet, que Jacques Viger n'est plus le rédacteur du journal. Viger retourne à Montréal, qu'il ne devait plus guère quitter. Nous avons peu de renseignements sur les premières années qui suivirent ce retour.

Mais voici qu'éclate la guerre de 1812. De Salaberry crée le corps des Voltigeurs canadiens. Et Jacques Viger, déjà lieutenant au troisième bataillon des milices de la Ville, s'enrôle, comme capitaine, sous le drapeau du vaillant colonel. Avec les Voltigeurs il

<sup>1</sup> Quelques extraits d'une excellente biographie de Jacques Viger, préparée par Mgr Camille Roy et publiée dans le *Bulletin du Parler français*, Vol. VIII, page 42.

défend contre les Américains la frontière méridionale du Saint-Laurent, et, en 1813, il s'en va, à la tête de sa compagnie, dans le Haut-Canada, si dangereusement attaqué par l'ennemi.

Pendant cette campagne de 1813, le capitaine Viger prit part au combat de Sockett's Harbour, où nos troupes commandées par le gouverneur Sir Georges Prévost furent repoussées par les Américains.

Dès la fin d'août 1813, Jacques Viger, rappelé à Montréal par des affaires de famille, obtint un «congé d'absence». La mort de sa mère l'obligea à demander une extension de congé.

Dès le mois suivant, on l'invitait officieusement à demander la place d'inspecteur des chemins, rues, ruelles et ponts de la Cité et paroisse de Montréal, qui lui fut accordée.

En mars 1814, Sir Georges Prévost assignait à Jacques Viger le poste de capitaine surnuméraire dans le bataillon de la milice sédentaire de Montréal. En 1829, le capitaine Viger sera promu au grade de lieutenant-colonel, commandant du 6e bataillon de la milice du Comté de Montréal.

Mais c'est dans les emplois de la vie civile que Viger, à partir de 1813, va dépenser la plus grande somme de travail. Un contemporain de Viger, qui le vit à l'œuvre, et qui put apprécier la sagesse et l'efficacité de son administration, résume comme il suit la carrière de ce fonctionnaire:

«Le suffrage public, qui fut toujours sa principale récompense, vint souvent lui imposer des devoirs qu'il sut remplir avec dévouement et bonheur. Sept fois il fut nommé Commissaire pour l'amélioration des chemins publics; huit fois il fut Officier-Rapporteur d'élections dans la cité et le comté. En 1825, il fut chargé de faire, avec l'hon. L. Guy, le recensement de l'île de Montréal.

«Inspecteur des ponts et chaussées de la cité et de la paroisse, aucun magistrat municipal ne s'est plus activement occupé de ces améliorations et de ces dégagements qui, en assainissant une grande ville, y rendent la circulation plus libre et plus sûre; il avait été initié de bonne heure à cette partie si utile de l'administration urbaine par son prédécesseur, M. L. Charland, auteur de la première carte topographique du Canada; et il ne laissa échapper aucune occasion de montrer que l'élève était digne du maître.»

C'est pour rendre hommage à ce dévouement éclairé, comme aussi pour faire plus largement bénéficier Montréal d'une expérience si longue, que les concitoyens de Jacques Viger la choisirent comme premier maire de la ville en 1833. Le même honneur et la même charge lui furent imposés aux deux élections suivantes, en 1834 et en 1835.

Jacques Viger, fonctionnaire, ne s'est pourtant jamais laissé tout à fait absorber par les soucis de sa charge. C'est aux fonctionnaires surtout que le dieu d'Horace ménage des loisirs. Et Jacques Viger sut utiliser les heures qu'il n'avait pas à consacrer à la chose

publique. Curieux des lettres, très capable de donner lui-même à sa pensée un tour facile et spirituel, il cultiva son esprit et l'affina par la lecture et le travail personnel.

Jacques Viger fut un compilateur de documents et un archiviste émérite. C'est son meilleur titre à la reconnaissance de ses concitoyens: il a recueilli pour l'histoire de son pays des matériaux précieux que sa curiosité et sa diligence allaient partout chercher et découvrir. Pendant cinquante ans il a copié des notes, des manuscrits, des actes officiels, des statistiques, des récits inédits, des listes, des cartes, des plans, des mémoires, des lettres, des circulaires, tout ce qui lui tombait sous la main et qui pouvait être utile à l'histoire du Canada. Il a transcrit ces documents, il les a mis en ordre, il les a annotés, il les a réunis dans des cahiers solides, dont la collection forme ce qu'il appelait «Ma Saberdache».

Il fallut à ce chercheur la patience d'un bénédictin pour copier avec tant de soins tant de documents. Les notes dont il les accompagne souvent doublent parfois leur valeur. Viger était devenu, et on le devine aisément, l'un des plus érudits de son temps, disons le plus érudit, sur les choses de l'histoire du Canada. Sa réputation d'archiviste et d'archéologue se répandit par tout le pays, et jusqu'à l'étranger. De toutes parts l'on vint le consulter, et on lui écrivit pour solliciter des renseignements: il fut, pendant près de quarante ans, l'oracle dont on acceptait avec dévotion la suprême autorité.

Il ne fut avare de ses manuscrits que lorsque des étrangers lui offrirent de les acquérir; on lui tendit parfois l'appât de fortes sommes. Jacques Viger refusa toujours de les trafiquer au profit des archivistes des autres pays: «Il ne voulait les léguer qu'au Canada».

Il travailla toute sa vie à accroître le nombre de ses documents, à enrichir sa bibliothèque. Quand il mourut, le 12 décembre 1858, ce fut «près de sa table de travail, au milieu de ses ouvrages, entouré de fidèles amis et collaborateurs.» L'abbé Ferland, qui ouvrait quelques semaines plus tard, à l'Université Laval de Québec, ses cours d'histoire du Canada, rendant hommage à la vie laborieuse de cet érudit, ajoutait qu'il eut «au moins le bonheur, c'est le mot, de mourir au milieu de ses chers documents».

«M. Jacques Viger, écrivait le rédacteur du *Courrier du Canada*, était au milieu de nous un des nobles restes de cette vieille phalange de nos anciens gentilshommes canadiens, religieux, conservateurs de notre foi, de nos mœurs, de nos traditions; or, quand on a dit cela, on a tout dit de ce qui peut honorer la mémoire d'un des nôtres.»

Ce fut sans doute pour récompenser cette foi si active, autant que pour reconnaître la valeur personnelle du savant, que, sur la recommandation de Mgr Bedini, ancien nonce au Brésil, qui visita le Canada, en 1853, le Souverain Pontife avait conféré à Jacques Viger la haute dignité de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.



● *Rue Notre-Dame, les belles dames de 1871 lèvent prudemment leurs longues robes pour sauter d'un bloc de glace à l'autre, pendant que des manoeuvres procèdent au nettoyage.*

## La Débâcle au Siècle Dernier

Par ROBERT PRÉVOST

*de la Société Historique de Montréal*

La débâcle, au siècle dernier, constituait un spectacle grandiose que pas un Montréalais ne voulait manquer, et que l'on guettait des jours à l'avance.

La fonte des neiges et les pluies du printemps en étaient la cause directe. Le volume des eaux, grossissant avant que la glace n'ait cédé, la faisait éclater tout à coup; les blocs se massaient souvent et formaient vite une sorte de barrage qui faisait monter prodigieusement le niveau du fleuve, et les eaux glaciales inondaient les terres riveraines. Depuis que les brise-glaces se frayent un chemin jusqu'à Montréal, au mois de mars, et que les quais du port ont été construits, le Saint-Laurent ne débâcle plus. Encore un domaine où la civilisation a vaincu le pittoresque.

Vers 1840, il y eut à Montréal une bien vilaine rupture des glaces. Le journaliste Hector Berthelot nous dit que des banquises énormes furent poussées sur les maisons de la rue des Commissaires, en face du marché Sainte-Anne et au coin de la rue McGill.

L'amas de glaces était tellement élevé, remarque-t-il, que les personnes qui se trouvaient dessus écrivirent leurs noms sur les gouttières de maisons ayant deux étages.

Un entrepôt fut rasé et le gardien perdit la vie. Bientôt l'eau avait complètement submergé la rue Saint-Paul et envahi les écuries de louage sises dans le soubassement du théâtre Royal ou théâtre de Molson. Cet édifice se trouvait là où est aujourd'hui l'aile est du marché Bonsecours. Pour sauver les chevaux, on dut les hisser avec des cordes à travers le plancher de la salle.

«Une belle goélette qui faisait le service entre Montréal et les bords du Golfe, ajoute M. Berthelot, avait été surprise par les glaces au commencement de l'hiver précédent. Lorsque vint la débâcle, les glaces la charroyèrent sur la place Jacques-Cartier et elle s'échoua à l'entrée de la rue Saint-Paul, où elle interrompit la circulation pendant environ huit jours. La goélette fut placée sur un lit et relancée dans le Saint-Laurent sans avoir essuyé d'avaries.»

M. T.-G. Keefer a publié, en 1898, dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*, une étude très élaborée sur le niveau des eaux du Saint-Laurent et les moyens de prévenir les inondations désastreuses.

M. Keefer en profite pour nous rapporter qu'en 1823 la débâcle causa une catastrophe terrible. La glace s'amoncela à une telle hauteur, le long de la rue des Commissaires, qu'une maison de bois fut écrasée et qu'une famille de cinq personnes périt dans les ruines.

En 1886, au mois d'avril, les eaux du fleuve s'élevèrent jusqu'à vingt-sept pieds au-dessus de leur niveau ordinaire, dans le port.

Un an plus tard, les eaux montèrent avec une rapidité étonnante. Le niveau se trouvait alors à un pied sous la moyenne ordinaire. Tout à coup, le flot dévastateur se mit à monter si vite qu'en une heure et demie seulement, elles se trouvèrent plus hautes de

● Dans le port de Montréal, après le retrait des eaux, on procède au déblaiement des blocs de glace laissés par l'inondation.





● *En se retirant, les eaux ont laissé un tas énorme de blocs de glace, en face du marché Bonsecours. Remarquez les hommes traînant une embarcation dans laquelle ils ont traversé le fleuve entre l'île Sainte-Hélène et Montréal.*

cinq pieds et cinq pouces, soit 65 pouces en 80 minutes (trois-quarts de pouce par minute). Mais ce record fut battu le 14 avril 1896, lorsqu'en dix minutes les eaux montèrent de trois pieds, soit 3.6 pouces par minute!

Ces inondations charriaient les glaces dans les rues, et ces amoncellements avaient jusqu'à 14 pieds de hauteur.

Lorsque la glace céda sous la poussée des eaux, au mois d'avril 1886, alors que le niveau monta dans notre port jusqu'à vingt-sept pieds au-dessus de l'ordinaire, rapporte M. Keefer, l'embâcle qui se trouvait vis-à-vis Hochelaga céda, et un flot tumultueux entreprit de descendre le fleuve; il perdit trois pieds de hauteur au bout du premier mille, tomba à vingt pieds à la Longue-Pointe, maintint cette élévation sur une distance de trente milles, et alla rejoindre Sorel avec une hauteur de seize pieds.

Cette vague majestueuse partit de Montréal vers midi et arriva à Sorel, à 45 milles plus bas, à 10 heures du soir.

La débâcle dans le Saint-Laurent était un spectacle puissant. Même si elle constituait une menace annuelle pour Montréal, avouons que nous y avons beaucoup perdu en fait de couleur locale!

Robert PRÉVOST

● *Amoncellement de glaces sur le bord du fleuve, rue des Commissaires.*



# Les Hôtes du Château de Ramezay

Par VICTOR MORIN, LL.D.

Président de la Société d'Archéologie et de Numismatique  
de Montréal

Il n'existe assurément pas, dans notre bonne ville de Montréal, et peut-être même en Amérique, un autre édifice où se soient déroulés autant d'événements historiques et succédé autant d'hôtes divers qu'au *Château de Ramezay*.

Construit en 1705 par Claude de Ramezay appelé au gouvernement de Montréal l'année précédente, il a servi de demeure à cette famille distinguée jusqu'au moment où la mort de son chef, suivie des revers de fortune de sa veuve, aboutirent à une vente inespérée de leur immeuble à la Compagnie des Indes en 1745. Cette compagnie, qui possédait jusqu'alors un simple comptoir à Montréal, décidait de transporter son principal établissement de la Nouvelle-Orléans en cette ville à la suite de la catastrophe financière de Law.

«A compter de ce moment, la physionomie de l'édifice gouvernemental allait changer. Adieu les réceptions mondaines, les déploiements militaires, les conciliabules sur les affaires du pays; adieu les chants d'amour, les idylles sentimentales et les éclats de rire d'une jeunesse ardente et confiante en l'avenir; adieu les dîners plantureux dont les indigents recevaient toujours une part! Les lambris des salles opulentes disparurent sous les tablettes des marchandises; des comptoirs de magasins furent alignés dans les salons d'apparat; les étoffes, les provisions, les liqueurs furent entassées ça et là pour être troquées contre les fourrures des pays d'en haut. Les gais propos des fêtes d'autrefois furent remplacés par les débats des affaires et par le tintement des gros sous!»<sup>1</sup>

L'édifice gardait, tout de même, un caractère semi-officiel. Montcalm venait y prendre quelques jours de repos au retour de la victoire de Carillon et, dans une lettre à son ami Bourlamaque en date du 9 novembre 1758, il décrit la vie paisible qu'il y mène en lisant le *Dictionnaire Encyclopédique* au coin du feu.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Victor Morin: *Les Ramezay et leur Château*. Les Éditions des Dix, Montréal 1939.

<sup>2</sup> Collection des manuscrits du maréchal de Lévis, publiés sous la direction de l'abbé H.-R. Casgrain, Québec 1891.

Le négoce de la Compagnie des Indes était cependant lié au sort de la Nouvelle-France. Aux termes des articles XXV et XXVI de la Capitulation de Montréal, un délai d'un an était accordé à l'agent principal de la compagnie pour terminer ses affaires, recouvrer ses créances et faire passer ses fourrures en France. En dépit de tous les espoirs, le traité de Paris (1763) scellait définitivement l'abdication de la suprématie française au Canada et la Compagnie des Indes fut heureuse de trouver preneur pour son immeuble, le 16 août 1764, en la personne de William Grant, négociant établi à Montréal au lendemain de la capitulation et qui eut, par surcroît, le bonheur d'épouser la jeune veuve de Charles-Jacques LeMoyne, troisième baron de Longueuil. Tant il est vrai qu'il y a des gens nés sous une bonne étoile!

Il semble pourtant que Grant ne tarda pas à se trouver embarrassé de son «château» et, comme tous ceux qui ont «un ours à passer» il en offrit la vente au gouvernement qui se contenta d'en prendre bail pour neuf ans du 24 décembre 1773, avec droit cependant d'en faire l'acquisition pendant ce délai, de préférence à tout autre acquéreur.

Sur les entrefaites, nos voisins des États-Unis secouèrent le joug de l'Angleterre. Ayant proclamé leur indépendance, ils cherchèrent à entraîner le Canada, nouvelle possession britannique, dans leur révolte et dépêchèrent les généraux Montgomery et Wooster à Montréal, dont ils s'emparèrent en établissant leurs quartiers généraux au Château de Ramezay. Le gouverneur Carleton, qui s'était porté à leur rencontre, logeait alors dans cet édifice et c'est à grand'peine qu'il put s'échapper vers Québec, à la faveur d'un déguisement et grâce à la bravoure d'un capitaine de goélette canadien-français. Quelques mois plus tard les commissaires Franklin, Chase et Carroll vinrent également en mission du Congrès de Philadelphie, pour tenter d'entraîner les Canadiens dans leur révolte, et Franklin, qui était imprimeur, avait accepté les services d'un collaborateur français du nom de Mesplet pour répandre dans les campagnes des proclamations et placards invitant le peuple à épouser la cause des révoltés; mais les échecs successifs de Montgomery et d'Arnold devant Québec déterminèrent bientôt les envahisseurs à se retirer avec armes et bagages. Mesplet devait installer son imprimerie dans le sous-sol du Château de Ramezay, mais, devant le retrait des troupes américaines quelques jours à peine après l'arrivée de son matériel, il n'eut pas d'autre alternative que d'ouvrir boutique sur la rue Capitale, près du Marché, et devint ainsi le premier imprimeur de Montréal.

Instruit par l'expérience, le gouverneur ouvrit les yeux sur l'importance stratégique du Château de Ramezay et se prévalut de son droit d'achat pour y installer, sous le nom d'Hôtel du Gouvernement, la surveillance militaire des frontières voisines ainsi que la résidence officielle du gouverneur quand l'expédition des affaires l'amenait à Montréal. C'est en cette qualité que le général

Barry Saint-Léger, commandant des forces (erronément décoré par quelques écrivains du titre de «baron» Saint-Léger), y fit des travaux de réfection et d'embellissement pendant son séjour de 1784, de même que le colonel de Salaberry en 1813 et les colonels Gore et Wetherall en 1837 vinrent y déposer les rapports de leurs opérations militaires.<sup>1</sup> Les gouverneurs Sir John Colborne, Lord Sydenham, Lord Metcalfe et Lord Elgin y résidèrent ensuite jusqu'à ce que l'incendie de l'édifice du Parlement et l'émeute qui s'ensuivit en 1849 firent perdre à notre ville le siège alternatif du gouvernement du pays.

Un incident de minime importance au service d'un fanatisme outré pivota cependant autour du Château de Ramezay à la même époque. Isabella Mills, veuve de William Monk était alors gardienne de cet édifice et c'est auprès d'elle que le pasteur Hoyte tenta d'obtenir des déclarations sensationnelles en vue de publier un livre dont il escomptait d'immenses résultats. Madame Monk, bien que protestante, fit au contraire, les plus grands éloges de la communauté religieuse où sa fille Maria était entrée en service, mais n'empêche que les *Awful disclosures by Maria Monk* trouvent encore aujourd'hui des esprits crédules chez les amateurs de scandales.

Une ère nouvelle allait cependant commencer pour l'antique édifice gouvernemental: celle de l'administration de la justice, bientôt suivie de la direction du mouvement éducationnel en cette province. On avait décidé de reconstruire le vieux palais de justice de la rue Notre-Dame et, comme il fallait loger les tribunaux ailleurs pendant l'exécution de ces travaux, on songea naturellement au Château de Ramezay qui appartenait au gouvernement; on lui ajouta même une aile en bordure de la rue Saint-Claude pour l'installation des bureaux d'administration.

Cette occupation dura sept ans et le nouveau Palais<sup>2</sup> ayant repris son personnel en 1856, le gouvernement affecta le Château de Ramezay au ministère de l'Instruction publique, dirigé par l'honorable Pierre-J.-O. Chauveau et à l'École Normale Jacques-Cartier dont les classes furent installées dans l'aile de la rue Saint-Claude avec l'abbé H.-A. Verreau comme principal.<sup>3</sup>

Le Pacte Confédératif de 1867 allait cependant faire passer le Château entre des mains nouvelles. Aux termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, tous les immeubles provinciaux, à l'exception des édifices requis pour les législatures provinciales, devaient appartenir au gouvernement fédératif, et le Ministère

<sup>1</sup> Le musée historique du Château de Ramezay est également dépositaire du drapeau déployé par les *Patriotes* canadiens à la bataille de Saint-Eustache le 14 décembre 1837.

<sup>2</sup> Celui qui existe encore avec son portique grec sur le côté nord de la rue Notre-Dame.

<sup>3</sup> La fameuse *cantine* de Joe Beef et sa ménagerie étaient alors installées à la porte voisine, du côté de la rue Saint-Paul.

de l'Instruction publique prit la route de Québec, laissant tout l'édifice à l'École Normale qui y séjourna, de l'agrément des autorités, jusqu'à la construction de son édifice du Parc LaFontaine en 1878. Dans l'intervalle, Ottawa n'ayant que faire du Château de Ramezay en avait gracieusement remis le titre au gouvernement provincial de Québec en 1872.

La question de l'établissement d'une université à Montréal ayant été réglée par le Saint-Siège en 1876, Monseigneur Fabre dut accepter l'établissement d'une «succursale de l'université Laval» dans sa ville épiscopale au lieu de l'institution autonome qu'il avait rêvée, mais il n'avait même pas de local convenable à offrir aux facultés de Droit et de Médecine qui s'installèrent, faute de mieux, au Cabinet de Lecture Paroissial<sup>1</sup> jusqu'en 1884 alors que le gouvernement leur offrit l'hospitalité de son Château de Ramezay.

Cinq ans plus tard, un nouveau déménagement s'imposait. La Cour des Magistrats venait d'être créée par le gouvernement Mercier et, comme il n'y avait pas d'espace suffisant pour la loger au Palais de Justice, on songea à l'installer au Château de Ramezay en priant les facultés de Droit et de Médecine de chercher refuge ailleurs.<sup>2</sup>

Pendant ce temps, le remous d'une tourmente politique menaçait l'existence du vieux manoir. Accusé de malversation dans l'administration des deniers publics, Mercier avait été battu aux urnes électorales et traîné devant les tribunaux; le gouvernement Taillon qui lui avait succédé, voulut remplir les coffres en créant des impôts nouveaux et en utilisant toutes ressources disponibles. Il jeta les yeux sur le Château de Ramezay dont il fit subdiviser le terrain en lots à bâtir qu'il offrit aux enchères le 24 octobre 1893. Mais l'opinion publique s'était ameutée en voyant qu'on allait ainsi détruire, en retour de quelques gros sous, une des dernières reliques historiques du régime français. La Société d'Archéologie et de Numismatique présenta au conseil de ville une requête couverte de 2,000 signatures le priant de se porter acquéreur de l'immeuble aux fins d'en empêcher la démolition et de le convertir en bibliothèque et musée. Nos administrateurs accédèrent à cette demande pour une partie et le surplus du prix d'adjudication fut fourni par un groupe de citoyens en tête desquels s'inscrivit M. H.-J. Tiffin, qui donna en plus sa riche bibliothèque au profit de l'œuvre.

La ville de Montréal n'étant pas encore prête à fonder un musée ni même une bibliothèque<sup>3</sup>, la Société d'Archéologie vint

<sup>1</sup> Aujourd'hui démoli pour faire place à l'édifice *Transportation*.

<sup>2</sup> Elles s'installèrent dans les anciennes bâtisses de la *Presse* et de la *Minerve* jusqu'en 1895, époque à laquelle l'université prit possession de son édifice de la rue Saint-Denis.

<sup>3</sup> Ce n'est que vingt ans plus tard qu'elle y consentit après de nombreuses tergiversations.

encore à la rescousse en offrant de s'en charger à titre de locataire de l'immeuble qui fut cependant amputé de ses ailes latérales et l'inauguration en eut lieu le 9 avril 1896.

Le danger d'une démolition arbitraire du vieil édifice devait cependant subsister aussi longtemps que la ville en serait propriétaire, car il surgissait périodiquement un échevin peu intéressé aux souvenirs historiques, qui aurait bien voulu démolir «cette vieille bâtisse démodée» pour donner plus d'espace aux maraîchers du marché Bonsecours. L'auteur de ces lignes, devenu président de la Société d'Archéologie en 1927, résolut de consacrer ses activités à assurer le salut définitif de cette relique nationale et, par acte du 28 janvier 1929, il en obtenait une donation signée par le maire Camillien Houde en faveur de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, en échange de la bibliothèque Tiffin et à charge d'y maintenir un musée public. Aussitôt après, la société donataire le faisait «classer» comme édifice d'intérêt national par la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec afin d'enlever aux administrations futures toutes velléités de regretter ce beau geste.

Et maintenant le musée du Château de Ramezay poursuit en paix son œuvre patriotique de conserver aux générations présentes et futures les souvenirs qui les rattachent à un passé glorieux. C'est une tâche souvent ingrate car les administrateurs de la chose publique en notre pays semblent encore croire qu'une institution de ce genre peut constamment se maintenir par le seul dévouement et les sacrifices de ceux qui la dirigent; ils semblent ne pas soupçonner les prodiges d'énergie et de ressources auxquels il faut recourir pour en assurer le maintien.

Mais toute épreuve a ses compensations et il est consolant de voir qu'il s'en trouve encore un bon nombre de ces âmes d'élite à qui les vieux murs d'une demeure historique, les meubles et objets d'antan qu'elle abrite et les papiers jaunis qu'elle conserve avec respect chantent le cantique éloquent du souvenir. Ce sont les hôtes actuels du Château de Ramezay.

Victor MORIN



● La Commission du IIIe Centenaire adresse ses remerciements les plus sincères à CANADIANA qui a bien voulu consacrer une partie de la présente édition au divertissement historique du marché Bonsecours, aux fonctionnaires municipaux pour le généreux appui qu'un si grand nombre d'entre eux lui a accordé dans sa tâche, aux chefs de service de la Cité et enfin aux administrateurs de la Cité pour leur collaboration spontanée.

L. T.

## ● Gérard Delage

Le directeur général des fêtes du IIIe Centenaire avait confié à deux de nos jeunes gens de talent, une tâche qui n'était pas exactement facile. Gérard Delage fut invité à faire revivre quelques scènes du premier conseil municipal présidé par M. Jacques Viger et quelques scènes dont on peut être témoin sous le conseil actuel présidé par M. Camillien Houde, maire de Montréal. Notre maire sera le premier à s'amuser des quelques rosseries que monsieur Léon Trépanier et Hector Dupuis auront inspirées à l'auteur du scénario. Il y a lieu également de complimenter le jeune artiste Jacques Gagnier qui a brossé des décors et des caricatures de nos édiles de façon à agrémenter davantage l'ensemble de ce divertissement unique dans les annales de la métropole. Félicitons également le comité féminin de Concordia présidé par Mlle Jeanne Auclair qui a fait de son mieux pour secouer compagnes et compagnons de façon à accélérer la vente des billets. Un grand merci aux artistes des deux *sketches*, du Père Filion au plus silencieux des interprètes, sans oublier sa digne «épouse», Mlle Marie Léonard de son vrai nom, interprète de madame Jacques Viger. Enfin merci

et plusieurs fois merci aux délicieuses et charmantes demoiselles de «1942» qui les bras chargés de CANADIANA ont fait de leur mieux pour populariser une revue qui enseigne la petite histoire à ses lecteurs.



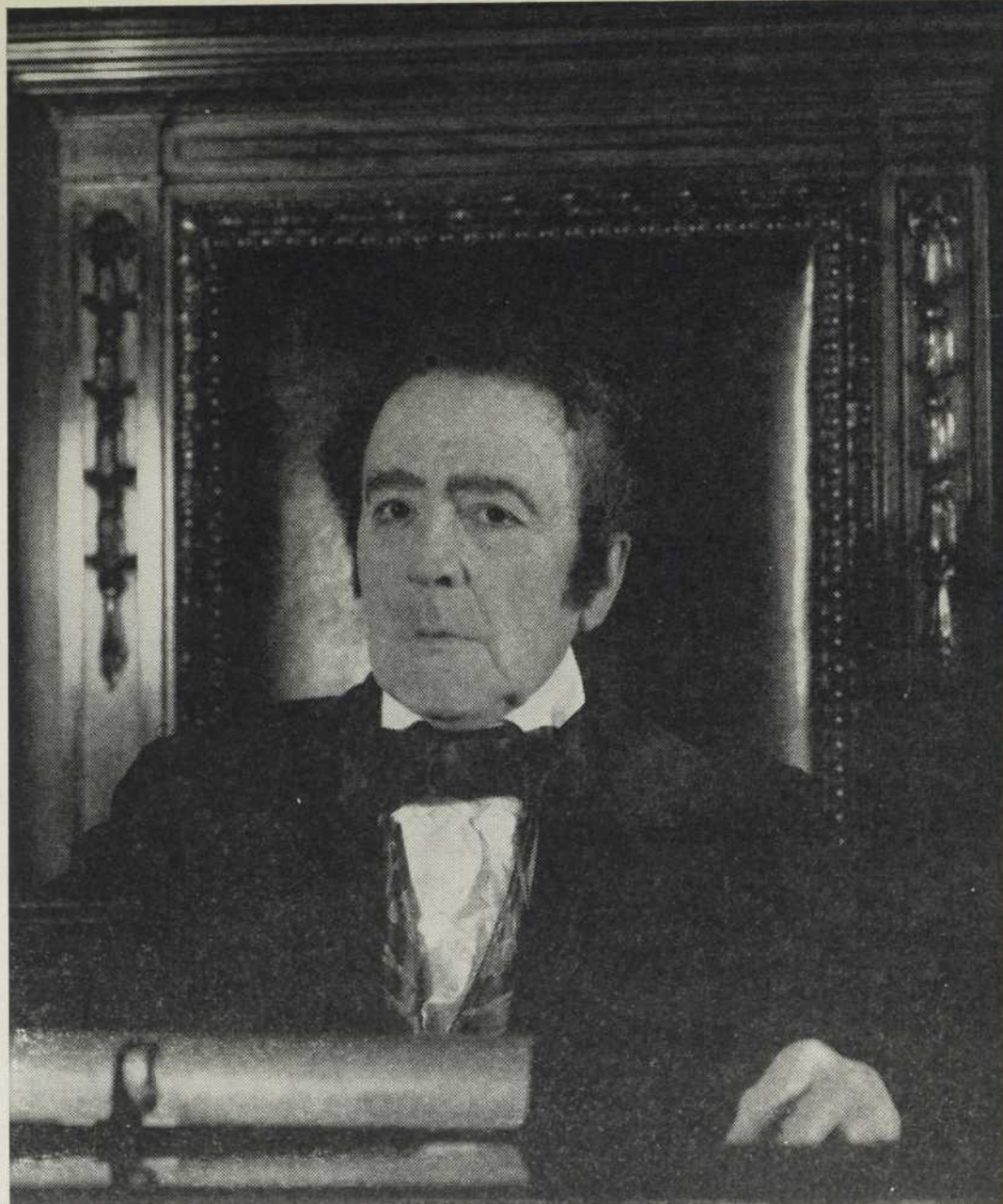
---

*Gérard Delage vu par l'artiste J. Gagnier*

---

## M. J.-P. Filion

interprétant le rôle  
de Jacques Viger,  
premier maire de  
Montréal.



● *La gavotte, au divertissement historique du marché Bonsecours. De gauche à droite: André Léveillé, Aline Béchar, Adrien Macbeth, Gertrude Hamel, Roger Bouthillier, Blanche Faucher, Guy Turenne et Suzanne Lanctôt. Danse rég'ée par Gérard Crevier.*



# Maires qui ont présidé le Conseil dans l'Hôtel-de-Ville Bonsecours



CHARLES WILSON  
1852-1853



WOLFRED NELSON  
1854-1855



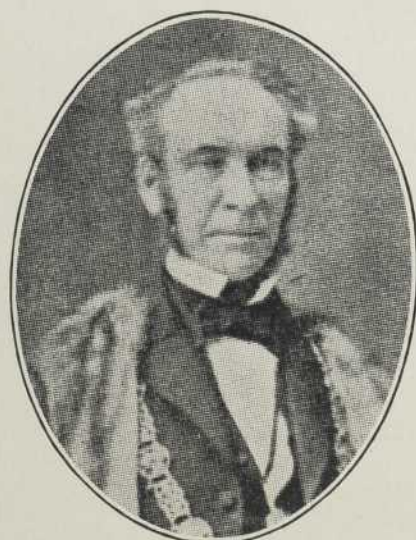
HENRY STARNES  
1856-1857 — 1866-1867



CHS-SÉRAPHIN RODIER  
1858-1859 — 1860-1861



JEAN-LOUIS BEAUDRY  
1862-1865 — 1877-1878



WILLIAM WORKMAN  
1868-1870



CHS-JOSEPH COURSOL  
1871-1872



FRANCIS CASSIDY  
1873



ALDIS BERNARD  
1873-1874



WILLIAM H. HINGSTON  
1875-1876



● La foule assiste aux régates, l'un des numéros au programme des fêtes, lors de l'exposition tenue à l'Hôtel de Ville, au mois d'octobre 1850.

## Le Marché Bonsecours

Par E.-Z. MASSICOTTE

Conservateur des Archives judiciaires du district de Montréal

Comme M. Léon Trépanier, pour la Commission du IIIe Centenaire de Montréal, doit donner au marché Bonsecours la représentation de la première séance du Conseil de Ville de Montréal, laquelle fut tenue sous la présidence de l'érudit Jacques Viger, dans le palais de justice incendié en 1844, nous avons essayé d'obtenir une liste de quelques-uns des faits qui se rapportent à l'édifice Bonsecours, lequel fut l'hôtel de ville modèle pendant un quart de siècle. Pour ce, nous nous sommes adressés à M. E.-Z. Massicotte, l'obligeant conservateur des Archives judiciaires pour le district de Montréal, qui depuis longtemps rassemble tout ce qu'il peut de notes, de gravures et de souvenirs sur Montréal dont il est un des fils fervents. Afin de ne pas dépasser le cadre de notre revue, l'auteur s'est borné à présenter de brèves notes chronologiques, mais suffisantes sans doute pour attirer l'attention sur un immeuble chargé d'histoire. N. D. L. R.

— 1842 —

C'est vers 1842 que s'agita ou, mieux, se fit urgente chez les dirigeants de Montréal la nécessité d'avoir un spacieux et convenable édifice municipal, mais la difficulté était de trouver un endroit

facile pour ceux qui devaient communiquer avec les édiles, avec les services de la corporation, également pour ceux qui voulaient s'approvisionner. En plus, on désirait une localité où l'immeuble ferait honneur à une ville qui prenait le pas sur ses co-sœurs, surtout à cause de son vaste port de mer, unique au monde, puisqu'il se trouvait à des centaines de lieues de l'océan.

A cette époque, Montréal logeait une population assez considérable dans un espace relativement restreint. Songeons que les rues Saint-Paul, Notre-Dame, Saint-Jacques, des Fortifications et des Commissaires, que toutes les rues transversales depuis McGill à la place Dalhousie étaient surtout habitées par les professionnels, les bourgeois, les financiers et les négociants.

Pour bien des raisons trop longues à énumérer ici, on ne tenait pas à demeurer loin des édifices publics: églises, chapelles, temples, écoles, salles de lecture ou de spectacles, magasins, banques, qui toutes se trouvaient dans le quadrilatère que nous avons ci-dessus délimité.

Entre les idées qui germaient il y avait celle-ci qui prenait corps.

Aux États-Unis, sinon ailleurs, il était alors de mode de faire de l'Hôtel de Ville ou «City Hall», un immeuble dans lequel se trouvaient, à des «planchers» différents, une grande salle de réception, une salle pour le conseil de ville, des bureaux pour tous les services de la municipalité, un quartier général pour la police, enfin, au rez-de-chaussée et au sous-sol, un marché où il y avait

● *Arrivée de Mgr Bourget à l'Hôtel de Ville, le 29 octobre 1872.*





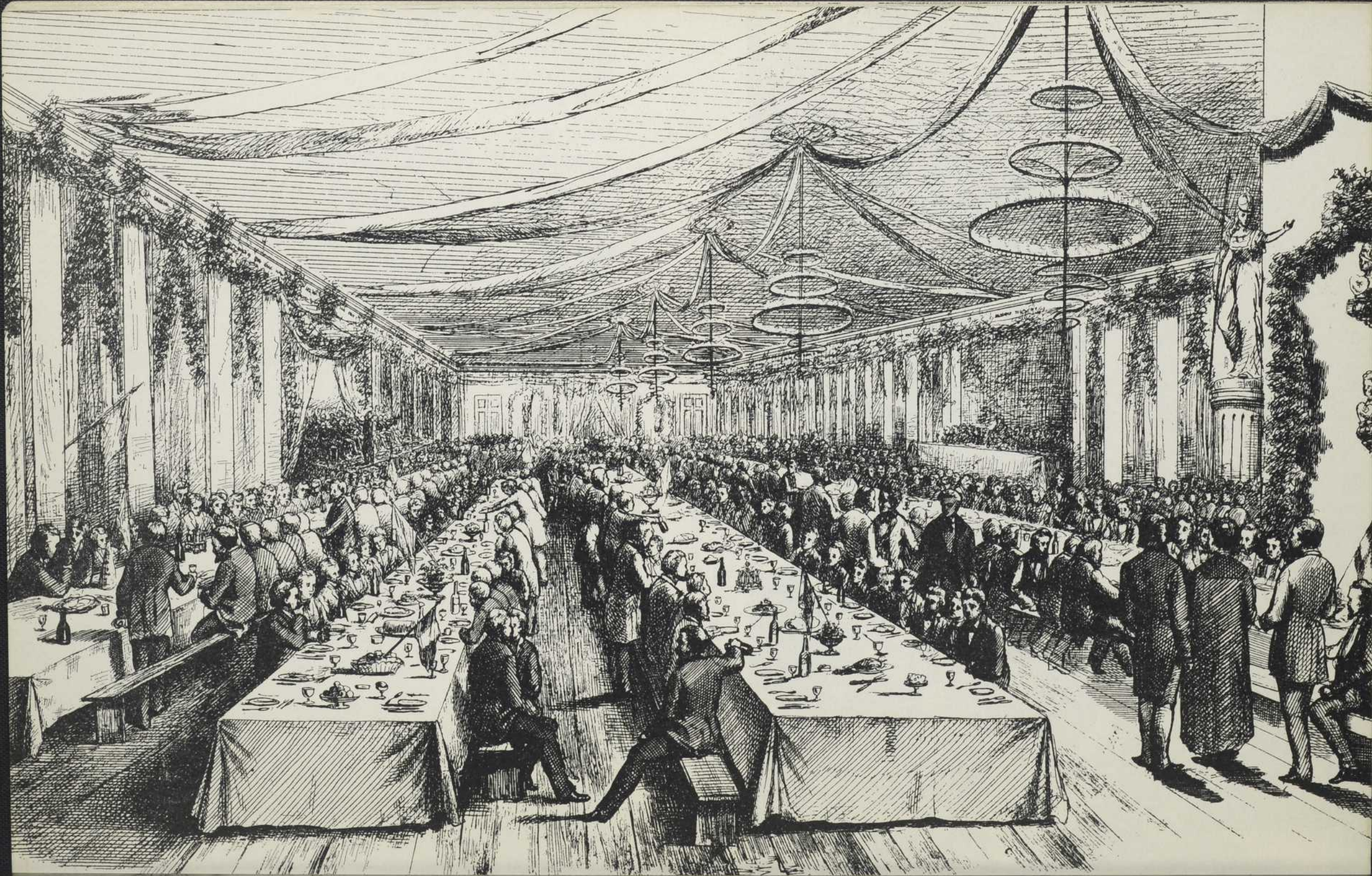
● *La table d'honneur lors du banquet offert à Mgr Bourget, le 29 octobre 1872. A gauche de l'éminent prélat est le maire C.-J. Coursol.*

des étaux ouverts tous les jours. En plus, assez d'espace tout autour pour faire stationner, les mardis et vendredis, les véhicules des cultivateurs venant offrir leurs denrées ou articles de métiers ou d'arts domestiques.

En juillet 1842, la ville avait acquis l'immeuble de la succession Gay, dans le but de prolonger la rue Saint-Claude jusqu'aux quais, mais le projet restait en l'air. Finalement l'on s'accorda. Au lieu de prolonger la rue Saint-Claude, fut décidé un fait que nous indiquons ci-après.

— 1844 —

Le 18 janvier, John Molson cède le terrain maintenant occupé par l'aile est du marché. Cet emplacement était historique. Sous le régime français on y avait érigé l'Intendance, autrement dit le palais où demeuraient les intendants de la Nouvelle-France, durant leurs séjours assez fréquents à Montréal. Sous le régime anglais, sir John Johnson, surintendant des sauvages, acquit l'Intendance, en fit sa demeure après diverses modifications. Ensuite, ce «manoir» passa à l'honorable Molson, qui le transforma en une hôtellerie appelée «Mansion House». Rasé par un incendie en



1821, l'hôtel fut reconstruit et devint le *British American Hotel*, qui à son tour, fut consumé en 1833. Tout à côté, exista le premier Théâtre Royal, également propriété de la famille Molson. Au cours des autres mois de l'an 1844, la ville fit l'acquisition de toutes les maisons qu'il lui fallait jusqu'à la propriété Desfonds, qui est aujourd'hui la petite rue à l'extrémité ouest du marché. On dut procéder aux démolitions rapidement puisque cette même année furent signés des contrats avec les entrepreneurs qui se chargeaient de construire l'édifice d'après les plans de William Footner, un architecte anglais à qui l'on doit également le palais de justice, côté nord de la rue Notre-Dame.

— 1845 —

Le 10 juin, Son Honneur le maire James Ferrier préside la cérémonie de la pose de la pierre angulaire de l'édifice municipal.

— 1846 —

Le 8 juin, Antoine Gérin-Lajoie, journaliste, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste et président de l'Institut Canadien, demande au Conseil de Ville l'usage de l'une des grandes salles du marché en construction pour le jour de la fête des Canadiens français.

24 juin.— Célébration de la Saint-Jean-Baptiste. Procession, messe. Le soir, banquet à l'hôtel Donegana, aussi soirée littéraire et musicale donnée par l'Institut Canadien dans la salle du nouveau marché, sous le patronage des dames Vallières de Saint-Réal, La Fontaine, Bourret et Drummond. La salle était décorée de drapeaux et de feuilles d'érable. Un orchestre joua plusieurs morceaux et l'on dansa des quadrilles.

— 1849 —

Après le 25 avril, date de l'incendie du parlement du Canada, (place Youville), les chambres se seraient réunies, deux ou trois jours dans l'Hôtel de Ville non achevé, ensuite dans le théâtre Hayes, place Dalhousie, suivant quelques auteurs.

— 1850 —

Le célèbre naturaliste américain, Henry David Thoreau, vient visiter Montréal. Rendu à Laprairie il traverse en bateau et il note que deux édifices dominant la ville: l'église Notre-Dame et le marché Bonsecours dont le dôme et le toit recouverts de fer-blanc étincellent au point d'éblouir.

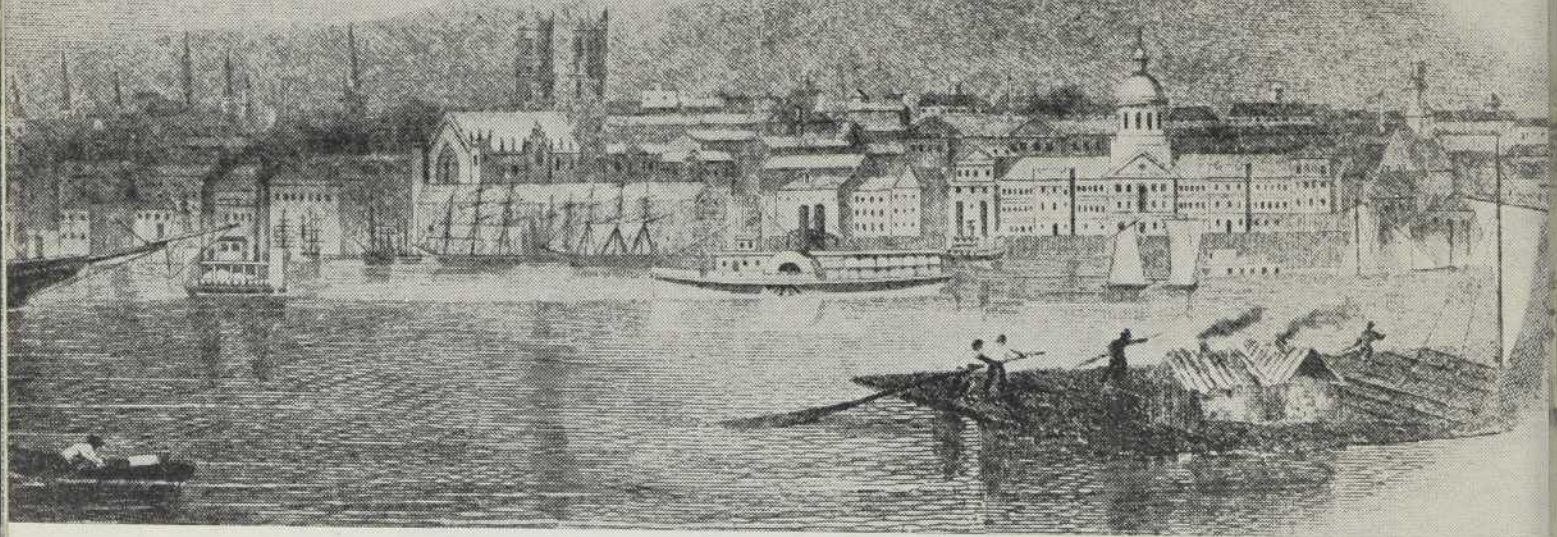
Une exposition internationale devant être tenue à Londres, en 1851, le Canada décide d'y prendre part. Dans ce but, un comité de citoyens obtient l'usage de la partie supérieure du marché, et les fabricants sont invités à participer à une exposition qui eut



● Veille de Noël 1870 — On vient de partout au plus populaire de nos marchés. *Verdun*



*Vendeurs, curieux et acheteurs en costumes pittoresques s'en donnent à coeur joie.*



● *Un touriste notait dès 1850, que les deux édifices qui dominaient Montréal étaient l'église Notre-Dame avec ses belles tours et l'Hôtel de Ville qui charmait par un imposant ensemble. A remarquer les navires à voile, les bateaux à vapeur de formes diverses et le grand radeau que conduisent des cageux.*

lieu les 17, 18 et 19 octobre 1850. Grand dîner public le 17, jour de l'ouverture. En plus, un programme d'amusements attira une foule de visiteurs à Montréal: régattes, bal, procession au flambeau, feu d'artifice. Cette première exposition au Canada fut un succès. Les plus beaux produits canadiens furent envoyés outre-mer.

Dans un discours prononcé en 1850, M. le maire E.-R. Fabre donna les renseignements suivants sur le grand édifice Bonsecours. La partie ouest de l'étage au-dessus du rez-de-chaussée est convertie en un vaste hall et en bureaux qui seront occupés par le Conseil et ses employés. La partie est de l'immeuble sera une salle de concert de 160 pieds de long sur 46 pieds de large et 20 pieds de haut; elle pourra recevoir 3000 personnes. Une autre pièce de moindre étendue dans la même aile de l'édifice sera utilisée pour des assemblées publiques.

— 1851 —

L'architecte John Browne termine l'aménagement et la décoration de l'édifice Bonsecours.

— 1852 —

Le 24 janvier, à deux heures de l'après-midi Son Honneur le maire Wilson préside la première assemblée du Conseil tenue dans le nouvel Hôtel de Ville. A cette assemblée, l'honorable Peter McGill, présente le portrait du maire Wilson. Celui du maire

McGill existait déjà et ces deux peintures eurent un sort inattendu ainsi qu'on le verra ci-après.

24 juin.— Procession de la Saint-Jean-Baptiste et le soir, bal et collation dans l'édifice municipal.

— 1853 —

Le 2 juin, on demande l'usage de la salle de concert pour des conférences que doit faire l'ex-moine italien Alessandro Gavazzi les 8, 9 et 10 juin. Le loyer de la salle était de 25 dollars par soir, payable d'avance. Mais les organisateurs préférèrent louer la *Zion Church*, au Beaver Hall. Le 9 juin il y eut émeute, plusieurs personnes furent tuées ou blessées et le maire Charles Wilson fut accusé par un groupe d'avoir commandé de faire feu sur la foule. Il nia le fait, cependant plusieurs lui vouèrent une haine implacable.

— Dans la nuit du 1er au 2 août, des gens s'introduisirent dans la salle du Conseil et détruisirent le portrait du maire Wilson.

— Le 18 août suivant, d'autres vandales, d'un clan opposé, sans doute, pénétrèrent dans la même salle et déchirèrent le portrait de l'honorable Peter McGill, un ancien maire. Des récompenses furent offertes pour l'arrestation des coupables, mais sans résultat.

— 1855 —

Au mois de mars, une exposition industrielle eut lieu dans la grande salle Bonsecours pour le choix de ce qui pourrait être envoyé à l'exposition de Paris. Ce fut le gouverneur général Sir Edmund Head, qui en fit l'inauguration.

● De 1852 à 1878, en cette partie ouest de l'édifice Bonsecours se trouvaient les bureaux de la corporation de Montréal.



— Pour la première fois depuis la cession du Canada, un vaisseau français, la *Capricieuse* remonta le Saint-Laurent jusqu'à Québec. Son commandant, M. de Belvèze se rendit à Montréal, le 27 juillet 1855, et fut reçu par les autorités civiles.

— 1856 —

Au mois de juillet, le 39<sup>e</sup> régiment des troupes impériales, qui avait pris part à la guerre de Crimée revint à Montréal. Un banquet fut offert aux soldats dans la salle de concert de la ville et le maire Starnes prononça le discours de bienvenue.

— 1857 —

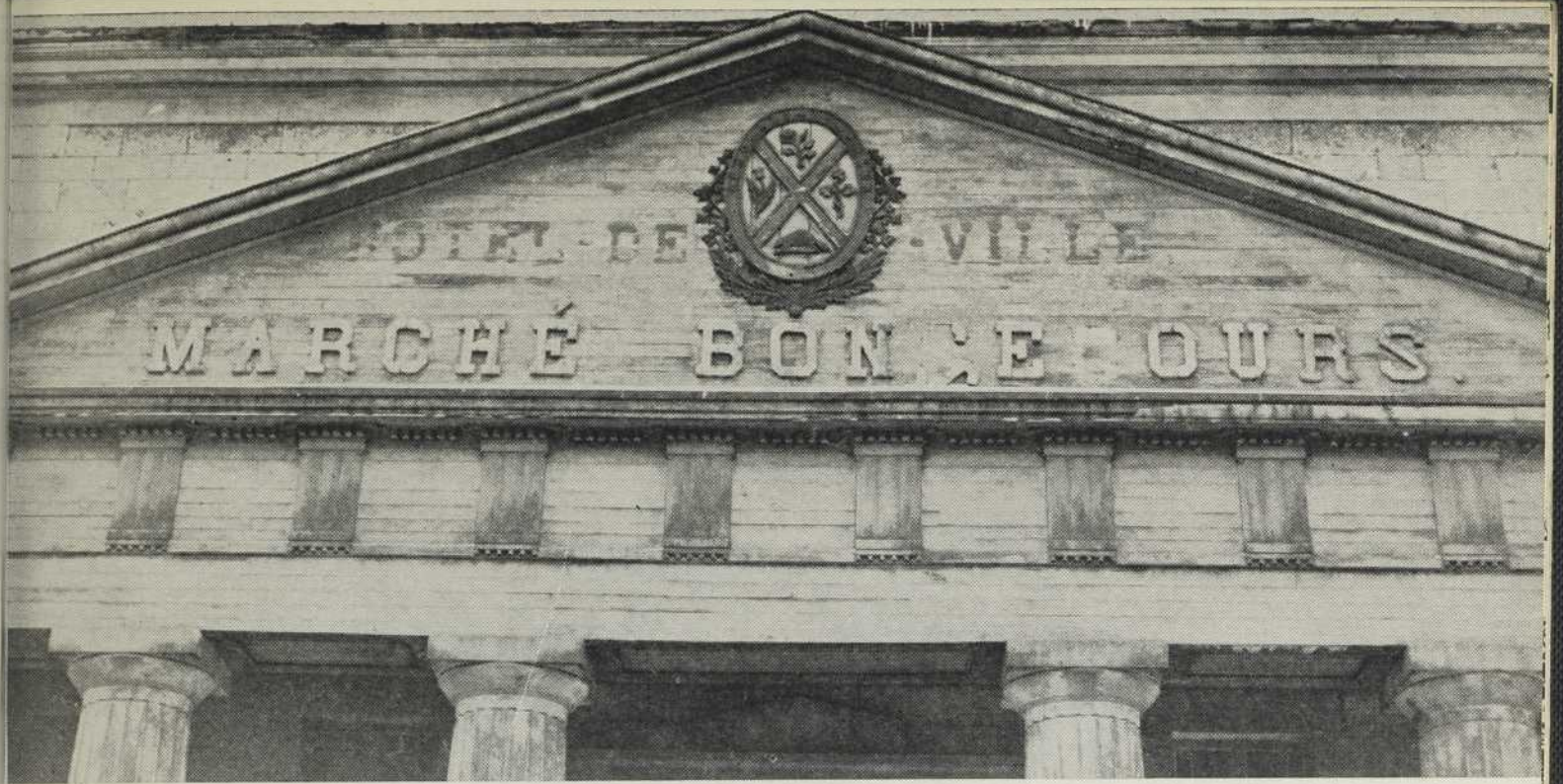
Au mois d'août, convention à Montréal de la «Société américaine pour l'avancement des Sciences», qui tint ses réunions dans le palais de justice. La Société d'histoire naturelle de Montréal reçut les visiteurs dans la salle de Bonsecours.

— 1861 —

Décès du prince Albert, époux de la reine Victoria. Grande réunion des citoyens à l'Hôtel de Ville et adoption de résolutions de condoléances.

● *Détail de la façade de l'Hôtel de Ville et du marché, rue des Commissaires.*





● *Aspect actuel du fronton du marché Bonsecours. Les mots Hôtel de Ville sont à demi effacés, mais les anciennes armoiries sont encore très visibles.*

— 1863 —

Au mois de juillet, une corvette norvégienne arrive au port de Montréal, le maire Jean-Louis Beaudry et les échevins reçoivent officiellement le baron Jarisberg, commandant du navire.

— L'extraordinaire P.-T. Barnum, célèbre directeur de cirque, passe par Montréal et donne une conférence à l'Hôtel de Ville.

— 1865 —

A l'automne de 1865, Rémi Tremblay, futur journaliste, poète et traducteur, suit les cours d'une école de bataillon et il raconte dans ces souvenirs que l'étude de l'art militaire se faisait dans la grande salle du marché Bonsecours. Une centaine de cadets (notaires, avocats, médecins ou étudiants) se réunissaient deux fois par jour. «Ils portaient l'habit rouge, le pantalon bleu noirâtre, le bonnet de police et la capote grise».

— 1872 —

Célébration du jubilé sacerdotal de Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal. Le (...) octobre, messe solennelle à l'église Notre-Dame. Après l'office il y eut dîner à la salle Bonsecours. Près de 800 convives prirent place autour des tables. Au moment où NN. SS. les Évêques entraient dans la salle du banquet, la musique se fit entendre pendant que les convives acclamaient les illustres prélats.

Mgr Bourget prit place à la table du centre, au-dessous d'un dais en drap d'or. A sa droite étaient Mgr l'archevêque de Québec, M. le docteur E.-H. Trudel, vice-président de la Société St-Jean-



● *La rue Saint-Paul, hors les jours de marché, est sans beaucoup d'animation.*

Baptiste, Mgr Rapp, ancien évêque de Cleveland, M. le juge Drummond, l'honorable M. Archambault, Mgr Larocque, Mgr Farrell, M. le juge Monk. A la gauche de l'hôte d'honneur étaient : M. le maire C.-J. Coursol, Mgr Lynch, M. Howley, président de la Société St-Patrick, Mgr Guigues, Mgr Langevin, M. le juge Badgeley, Mgr Laffèche, M. de Boucherville, M. C.-S. Cherrier, l'abbé Bayle, supérieur de Saint-Sulpice et l'honorable J.-F. Armand, sénateur. Pendant le repas un chœur des élèves du collège des Jésuites et le corps de musique du Séminaire de Montréal firent entendre de jolis morceaux. Au dessert, l'éminent avocat Côme-Séraphin Cherrier glorifia les services de l'épiscopat et du clergé canadien. Mgr de Montréal exprima le bonheur qu'il ressentait et remercia tous ceux qui avaient pris part à la manifestation.

On félicita l'abbé Louis-Joseph Huot, curé de Saint-Paul l'Ermite qui avait eu charge de la décoration de la salle du banquet.

— 1874 —

24 juin.— Fête du quarantenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste. Des milliers de compatriotes vinrent des États-Unis et de tout le Canada. Messe, procession. Le soir, 1300 convives

assistaient au banquet, à l'Hôtel de Ville. A la table d'honneur étaient: l'honorable juge J.-O. Coursol, président de la société, M. Aldis Bernard, maire de Montréal, les honorables P.-J.-O. Chauveau, Ouimet, Archambault et Ross, M. le consul des États-Unis, M. le Dr Picault, vice-consul de France, et nombre d'autres personnages de marque.

— 1877 —

Les bureaux des avocats-conseils sont transportés dans le nouvel Hôtel de Ville, rue Notre-Dame.

— 1878 —

9 mars.— Il est annoncé que le nouvel Hôtel de Ville, rue Notre-Dame, sera inauguré lundi (11 mars) à 3 heures de l'après-midi.

11 mars.— Le Conseil siège pour la première fois dans la salle de l'immeuble terminé. Le fauteuil du maire, beau travail d'ébéniste, avait été exécuté par Azarie Lavigne. Tous les conseillers portaient l'habit de gala avec «bouquets à la boutonnière». Plusieurs dames occupaient des fauteuils; les galeries étaient encombrées.

M. le Maire Jean-Louis Beaudry rendit un compte détaillé de ce qui avait été dépensé pour l'emplacement et la construction. Le coût total approchait \$500,000. Puis le Conseil procéda à l'ordre du jour.

1er avril.— Le Conseil décide que les parties de l'édifice Bonsecours utilisées par les services publics seraient dorénavant sous le contrôle exclusif du comité des marchés.

— 1885 —

Un événement inattendu mit en évidence le marché Bonsecours pour une cause autre que le négoce.

Le 28 mars 1885, le 65<sup>e</sup> bataillon recevait l'ordre de partir pour le Nord-Ouest, où les Métis et plusieurs tribus indiennes étaient en rébellion. Comme le 65<sup>e</sup> n'avait ni arsenal, ni caserne, les «volontaires» furent réunis dans l'ancienne salle de concert de l'édifice Bonsecours, salle qui avait donné asile à tant de bruyantes et joyeuses réunions. Le bataillon quitta Montréal le 2 avril, accompagné de milliers de parents et amis. On se rendait à la gare du C.P.R., qui alors était sur le côté sud de la rue Notre-Dame et de la place Dalhousie.

«Le 20 juillet suivant, le bataillon revenait à Montréal. Les rues étaient décorées, les maisons pavoisées. Quand les soldats passèrent, tels qu'ils étaient, sales, habits déchirés, mal coiffés, mal chaussés, la figure bronzée, mais l'œil vif et alerte, la foule délira. Ce fut un spectacle inoubliable. Après une cérémonie à

Notre-Dame et un banquet à l'arsenal de la rue Craig, les volontaires se rendirent à la salle Bonsecours où ils déposèrent armes et sacs.»

Un dernier mot.

Entre 1880 et 1890 surtout, nous avons visité l'édifice Bonsecours, à plusieurs reprises. Un jour, un ancien<sup>1</sup> nous promena dans les étages supérieurs, nous détailla les décorations de la grande salle au plafond étoilé, nous parla tant et si bien des faits qui avaient ces murs pour témoins que nous commençâmes dès lors, à compiler les notes qui précèdent. Elles restent incomplètes, mais étant dans l'impossibilité de tout exhumer, nous n'ajouterons que ceci:

Il y a trois ans, deux architectes de Washington, de passage à Montréal, vinrent nous demander quelques renseignements sur notre populaire marché central. Au cours de la conversation, l'un des touristes s'exclama: «Vous avez là un rare spécimen de l'architecture d'il y a un siècle et l'on devrait le conserver. En tout cas nous en emportons des esquisses et des photographies»... Cet artiste partageait donc l'avis de l'historien Alfred Sandham qui, soixante-dix ans plus tôt, avait dit que notre édifice municipal était «equal, if not superior, to any building of its kind in America».

E.-Z. MASSICOTTE

BIBLIOGRAPHIE: Lamothe, *Histoire de la Corporation*; Alfred Sandham, *Ville-Marie, or Sketches of Montreal Past and Present*. C.-R. Daoust, *Cent vingt jours de service actif*. R. Tremblay, *Pierre qui roule*. C. Archambault, *Procès-Verbaux. L'Aurore des Canadas. La Minerve, Le Nouveau-Monde, L'Opinion publique. The Montreal Gazette*.

<sup>1</sup> Monsieur Massicotte nous a confié que cet ancien était son père.



## L'ORPHÉON MUNICIPAL

L'Orphéon Municipal, chorale masculine, dirigée par monsieur Jean-Marie Magnan, du service de la Voirie est déjà considérée comme une organisation d'un domaine exclusif.

Composé presque entièrement de fonctionnaires municipaux, L'Orphéon s'est fait remarquer par la ponctualité scrupuleuse de ses membres, les soins méticuleux apportés par son directeur dans l'interprétation des pièces qu'il entend servir de temps à autre au public montréalais.

La plupart des chanteurs sont des solistes de nos grandes chorales d'église et la plupart ont été entendus dans des concerts, un peu partout en ville.

L'Orphéon Municipal paraîtra au Marché Bonsecours, portant le costume dont nos pères étaient vêtus il y a cent ans et ils interpréteront plusieurs de nos chansons canadiennes, avec arrangements spéciaux de Claude Champagne et Amédée Tremblay, deux de nos compositeurs les mieux connus et par Henri Ethier et Pierre Drolet.



J. POULIN & CO.  
WHOLESALE & RETAIL  
DEALERS IN  
EGGS, POULTRY, GAME, BUTTER,  
GRAIN & PROVISIONS.  
4 BONSECOURS MARKET.

# Comment on s'Eclairait il y a un Siècle

Par ÆGIDIUS FAUTEUX

*Président de la Société Historique de Montréal*

Comme les habitants des autres grandes villes, d'ailleurs, les Montréalais d'aujourd'hui sont en grande partie, et même en trop grande partie, noctambules. Jusqu'à une heure avancée, deux heures et quelquefois trois heures du matin, on peut voir déambuler le long de nos principales artères des promeneurs nombreux qui sortent quelquefois d'une fête innocente et d'autres fois d'un cabaret de nuit moins innocent. Comme dit la chanson, dans le bon vieux temps ça ne se passait pas de même.

Nos arrière-grands-pères, il y a cent vingt-cinq ans, se couchaient de bonne heure, d'abord parce qu'ils étaient beaucoup plus sages que nous, et ensuite, dois-je ajouter, parce qu'ils ne pouvaient guère faire autrement. Il n'y avait, en effet, dans la ville d'éclairage d'aucune sorte, et si c'était déjà un problème de circuler pour ses affaires en plein jour à travers des rues sans trottoirs, aussi cahoteuses que bourbeuses, s'y aventurer la nuit était pour le moins périlleux. A partir de neuf heures dans la saison des jours longs ou de sept heures dans celle des jours courts, il n'y avait pour guider le passant attardé que la lune, lorsqu'elle n'était pas trop chagrine, ou bien la lueur blafarde que reflétaient aux fenêtres des maisons les chandelles familiales. Et bientôt après, lorsque cette vague lumière elle-même s'éteignait, ce n'était plus partout qu'une nuit épaisse qui faisait ressembler Montréal, un siècle d'avance, à une ville menacée par un raid aérien. Si quelqu'un devait absolument sortir, un prêtre par exemple pour aller administrer un mourant ou un médecin pour courir aux malades, il devait se munir d'un fanal dont la lueur tremblotante et falote ne se projetait pas plus de deux pas devant lui.

Voilà tout le progrès auquel a pu atteindre Montréal en fait d'éclairage après un siècle et demi, depuis le temps où ses pionniers ne trouvaient rien de mieux pour illuminer leur premier autel que des mouches à feu emprisonnées dans des fioles de verre. Il ne faut cependant pas trop s'étonner de cette lenteur. Paris, que l'on appelle la Ville-Lumière, avait déjà seize siècles d'existence et le Roi-Soleil déversait à flots sur lui les rayons de sa splendeur lorsqu'y fut établi pour la première fois en 1667 un système à peu près

régulier d'éclairage public au moyen de lanternes que garnissait une chandelle allumée. Voici avec quel enthousiasme, d'après les Saint-Evremoniana, un visiteur italien salua cette installation pourtant bien primitive encore: «L'invention d'éclairer Paris, pendant la nuit, par une infinité de lumières, mérite que les peuples les plus éloignés viennent voir ce que les Grecs et les Romains n'ont jamais pensé pour la police de leurs républiques. Les lumières enfermées dans des fanaux de verre suspendus en l'air éclairent toute la nuit. Ce spectacle est si beau et si bien entendu qu'Archimède même, s'il vivait encore, n'y pourrait rien ajouter de plus agréable et de plus utile.»

Quoi qu'il en soit il n'en reste pas moins que Montréal lui-même en était encore sur ce point, en 1800, au temps des Grecs et des Romains, comme disait l'Italien. Cela ne veut pas dire que l'obscurité ne pesait pas lourdement sur ses citoyens, malgré leur longue habitude, et que ceux-ci ne demandaient pas d'en sortir. Ils en parlèrent en 1801, mais ils ne firent qu'en parler, jusqu'en 1815. Il paraît que l'un des principaux arguments que l'on invoquait en faveur de l'amélioration proposée était que les dames se visiteraient plus souvent l'une l'autre le soir, si elles y voyaient plus clair, et qu'ainsi la société y gagnerait.

Pour mieux atteindre ce louable but, l'on forma toutes sortes de projets plus ou moins pratiques qui furent débattus à profusion et parmi lesquels on remarque celui de n'éclairer que le printemps, du premier mars au premier juin, et que l'automne, du premier septembre au premier décembre. Mais, même avec cette restriction, la dépense à faire impressionnait encore trop nos parcimonieux grands-pères. Tout ce que l'on gagna dans l'intervalle, et non pas par une ordonnance, mais à la simple prière d'un comité du feu bénévole, ce fut que les maîtresses de maison missent sur le rebord de leurs fenêtres, les soirs d'incendie, une ou deux chandelles allumées afin de faciliter les courses des pompiers volontaires.

*Enfin Sam Dawson vint et le premier en ville  
Dota les citoyens d'une lumière utile.*

Je me hâte de demander pardon à Nicolas Boileau de ce pastiche sacrilège et je m'explique.

Sam Dawson est le nom de l'entreprenant individu à l'initiative de qui Montréal doit son premier essai d'éclairage public. Personne ne semble le connaître autrement; mais, lors même qu'il n'aurait fait que cela, c'est assez pour lui mériter dans notre panthéon montréalais une confortable niche, une niche avec lampion, bien entendu. Ce fut donc lui qui, à force d'efforts et grâce à son éloquence persuasive, décida enfin ses co-résidents de la partie ouest de la rue Saint-Paul à se cotiser pour l'installation sur leur parcours d'un certain nombre de lampes au prix de \$7.00 chacune.

Une fois décidé, le travail fut poussé rapidement, et en novembre 1815, l'ouest de la rue Saint-Paul pouvait s'enorgueillir de vingt-deux lampes qui, placées à cinquante-quatre pieds de distance, ne répandaient peut-être pas à proprement parler des flots de lumière, mais permettaient aux gens de ne plus se casser le cou ou les jambes dans l'obscurité du soir.

Pour ne pas rester en arrière de leurs voisins de l'autre extrémité qui, probablement les regardaient avec quelque hauteur après cet exploit, les citoyens de la partie est de la rue Saint-Paul se cotisèrent et se payèrent des lampes à leur tour.

Comme on le voit, tout ne provenait encore que de l'initiative privée. C'étaient les citoyens intéressés qui fournissaient, outre les lampes elles-mêmes, la matière éclairante et qui rémunéraient plus ou moins grassement la Vestale en culottes chargée d'entretenir le feu nouveau. Même dans les Règlements de Police préparés en 1817 pour Montréal et publiés la même année «par l'autorité», l'on ne trouve pas un seul article qui concerne en quelque façon que ce soit l'éclairage public.

Mais l'élan était donné et l'administration d'alors, tout embryonnaire qu'elle fût, ne pouvait tarder bien longtemps à se mettre elle-même en mouvement. Les citoyens qui étaient tous allés les uns après les autres admirer la triomphante illumination de la rue St-Paul, en étaient revenus les yeux littéralement éblouis. Cette conquête sur la nuit que l'on avait vaguement appelée de ses vœux et dont on n'avait pas soupçonné jusque-là la grandeur, suscita un véritable enthousiasme et, à en juger par ce que nous en a appris la chronique, il serait étonnant que quelque enfant des Muses, comme il y en a toujours eu chez nous, ait manqué l'occasion de la chanter sur le mode lyrique, fût-ce en vers boiteux, tout comme le poèteureau Robinet crut devoir chanter au XVIIe siècle la même éclatante réforme accomplie dans Paris par M. de la Reynie:

*C'est que vray comme je le dy,  
Il fera, comme en plein midy,  
Clair dans la nuit, dedans chaque rue  
De longue ou courte étendue,  
Par le grand nombre de clartés  
Qu'on fait mettre de tous côtés  
En autant de belles lanternes*

Ce qui est certain, c'est qu'il n'y eut qu'une voix pour réclamer une plus large application du nouvel éclairage, et que la Législature l'entendit. En avril 1818, une loi fut passée qui pourvoyait à l'installation de flambeaux dans les rues de Montréal et qui établissait en même temps un guet de nuit composé de vingt-quatre hommes, notre premier et modeste corps de police.

Au sujet des fonds à prélever pour cette double entreprise, le législateur eut, c'est le cas de le dire, une idée lumineuse. Il imagina de les extirper principalement des taverniers, sans doute

parce que leur clientèle aurait occasion plus que d'autres d'utiliser ces nocturnes flambeaux et en même temps donnerait plus de tablature aux hommes du guet. Les taverniers, ou, comme disait la loi, ceux qui tenaient une maison d'entretien public, devaient verser, pour défrayer les dépenses du guet et des lumières, dix livres courant par an en plus des droits qui leur étaient déjà imposés comme licence, et j'ai déjà dit qu'à cette époque ils étaient à peu près cent quatre-vingts.

Dans l'une des intéressantes causeries sur le vieux temps qu'il publiait dans les journaux il y a une cinquantaine d'années et que M. Massicotte a eu l'heureuse idée de republier depuis, Hector Berthelot a reproduit d'après les Archives de l'Hôtel-de-Ville le budget anticipé du nouveau service d'éclairage soumis à l'administration du temps, la cour des sessions spéciales de la paix, par un comité spécial qui avait été nommé pour cet objet. Malheureusement ce brave Berthelot paraît s'être un peu égaré dans le maquis des louis, chelins et deniers avec lequel il n'était apparemment pas familier et le tableau qu'il nous offre n'est pas clair. J'ai pu le reconstituer quand même grâce à l'obligeance de notre excellent archiviste municipal, M. Conrad Archambault, qui a bien voulu me communiquer le document original.

Voici la dépense que l'on avait prévue :

<i>Faire et fixer 100 lampes à 30 chelins chacune.....</i>	150-0-0
<i>375 gallons d'huile pour douze mois à 3 chelins 6 deniers</i>	68-2-0
<i>Échelles, coton et savon.....</i>	12-0-0
<i>Deux hommes pour allumer et nettoyer les lampes à 30 chelins par mois.....</i>	36-0-0
<i>Total.....</i>	266-2-0

En réalité il en coûta un peu plus, car on dut accepter la soumission de l'entrepreneur Joseph Carmel, qui ne voulut fournir l'huile de baleine, de loup-marin ou de morue nécessaire aux flambeaux qui étaient en fait des lampes, qu'en raison de 4 chelins et demi le gallon. Mais en supposant, comme il est le plus probable, qu'il s'agissait de livres d'Halifax et non de livres d'ancien cours, cela ne faisait encore en tout que 13 ou 1400 dollars en chiffres ronds à faire suer aux hôteliers pour une amélioration si désirable.

Les premières lampes posées sous l'empire de la nouvelle loi le furent sur la rue Notre-Dame, qui était alors la rue à la mode, la rue des aristocratiques résidences. La rue Saint-Laurent suivit bientôt en 1820, mais la rue Saint-Antoine n'eut ses quelques lampes qu'en 1826.

Malgré le contentement général, il y eut bien ici et là quelques récriminations, comme il fallait infailliblement s'y attendre. On trouve l'écho d'une de ces plaintes dans l'article suivant du *Canadien Courant* du 15 septembre 1819. « Quelques respectables citoyens nous prient de faire observer que l'huile employée par les allumeurs

est répandue avec une telle profusion et si négligemment que les gens passant sous les lampes voient souvent leurs habits gâtés par les gouttes qui en tombent... Nous espérons que ceux que la chose regarde prendront les mesures nécessaires pour que de pareils ennuis ne se renouvellent pas.»

Les lampes continuèrent pendant quelque temps encore de clignoter dans nos rues, et peut-être même de salir de leur huile les robes des belles dames, jusqu'à ce que, à la veille même de la rébellion, le gaz entrât enfin en scène, le gaz dont Philippe Le Bon avait trouvé l'application à l'éclairage public vers 1789, mais dont Paris même n'avait commencé à se servir avec quelque succès qu'en 1818. La première compagnie de gaz établie en 1837 eut un succès de peu de durée, mais elle se réorganisa en 1847. Ses prix pour un produit moins pur et plus chargé de scories, à savoir \$5.00 par mille pieds cubes, étaient fort élevés si on les compare à ceux d'aujourd'hui que le consommateur trouve cependant encore excessifs. Mais à compter de cette époque la science allait multiplier ses perfectionnements avec une rapidité vertigineuse, et le gaz, malgré son éclatante supériorité sur le système ancien, n'eut même pas le temps de voir disparaître autour de lui toutes les vieilles lampes démodées avant d'être à son tour forcé de céder le pas à l'électricité pour l'éclairage public.

A ma connaissance personnelle, les lampes à huile avec cheminée continuaient encore à éclairer lugubrement les rues de mon faubourg natal, dans Montréal, il n'y a pas beaucoup plus de cinquante ans. Combien de fois, dans mes flâneries d'écolier, me suis-je attardé à suivre de mon pas trottinant l'allumeur de réverbères lorsqu'il faisait sa ronde! Dans ma curiosité d'enfant que les spectacles rares n'avaient pas encore blasée, cela m'amusait de le voir dresser successivement et avec une méthodique lenteur sa courte échelle à chacun des poteaux d'un vert défraîchi que couronnait la lampe dans sa loge de verre à quatre faces, et, après s'y être juché, faire soudainement, comme un nouveau Prométhée, jaillir de la mèche roussie une flamme qui était en fait bien pâlotte, mais qui me paraissait à moi fort brillante.

Après avoir parlé de l'éclairage public, j'aurais voulu parler aussi de la façon dont s'éclairaient nos pères à l'intérieur de leurs maisons, mais il ne reste malheureusement que peu d'espace à ma disposition.

Tout le monde sait d'ailleurs déjà combien longtemps dans les foyers canadiens, ceux des villes aussi bien que ceux des campagnes, la chandelle fut reine, la même chandelle dont a parlé un des plus grands poètes de France, il y a quatre cents ans, dans ses admirables vers pour Hélène:

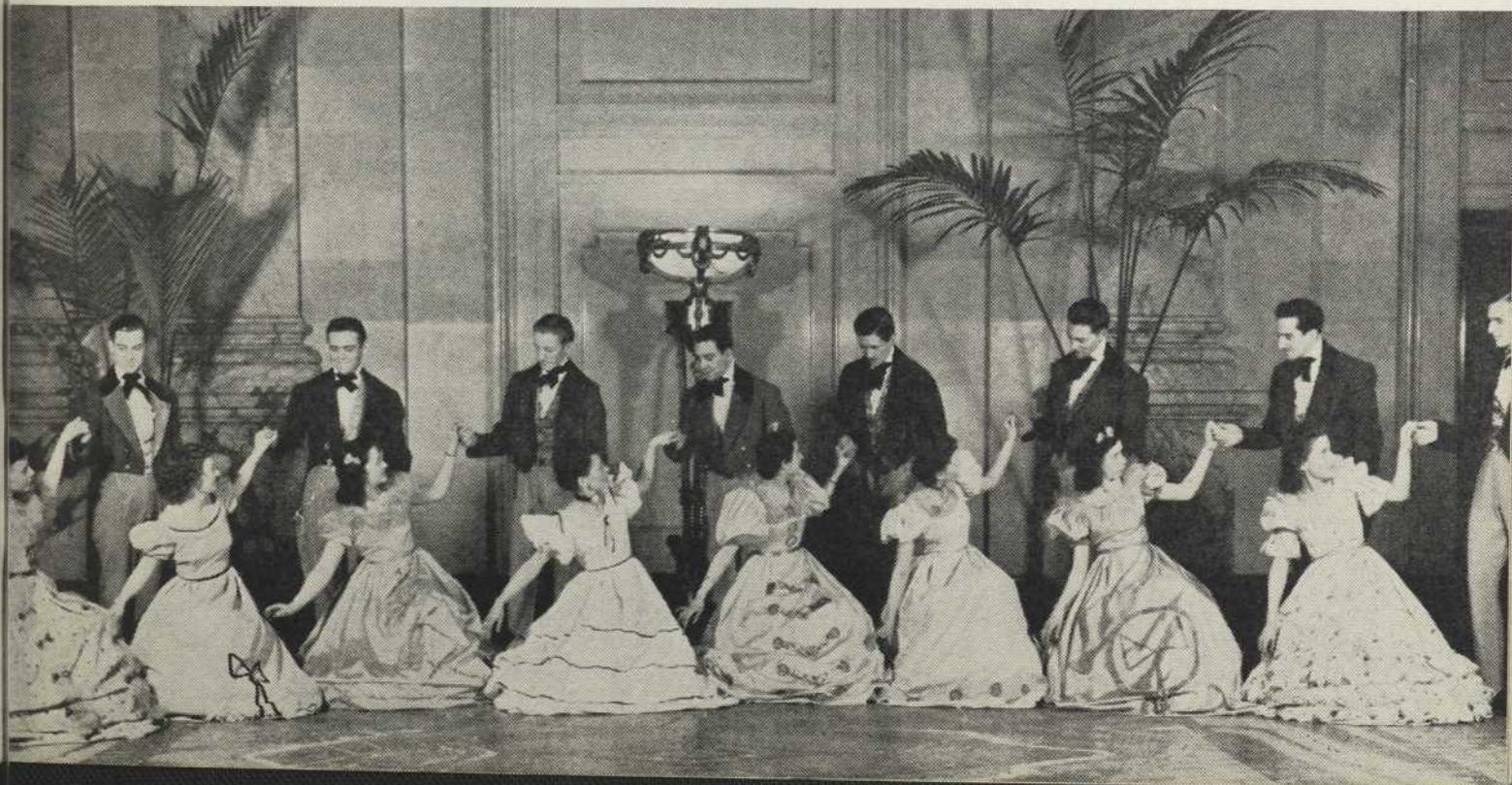
*Quand vous serez bien vieille, le soir à la chandelle  
Assise près du feu, dévidant et filant,  
Direz, chantant mes vers et vous esmerveillant,  
Ronsard me célébraît du temps que j'étais belle.*

Vers 1910, il y a trente ans, un journal de Montréal s'avisa de publier sous la rubrique *I remember* les souvenirs de quelques-uns des plus vieux citoyens de Montréal sur les temps passés. A travers de nombreuses inexactitudes dues à des mémoires fléchissantes, ces souvenirs renferment une infinité de renseignements précieux. Or, dans ce défilé des plus vieux citoyens du temps, à peu près tous prenaient un particulier plaisir à s'étendre sur l'époque de la chandelle, qui leur semblait extrêmement lointaine, mais qui ne l'était pas tant en réalité, ayant duré pour beaucoup de familles jusqu'à près 1850. Au commencement du 18e siècle, il n'y avait pas d'autre luminaire, pas plus pour Son Excellence M. le gouverneur que pour l'humble journalier. La seule différence était que chez les gens cossus c'étaient des chandelles de baleine bien blanchies importées d'Angleterre, et que chez les gens du commun c'étaient de jaunes chandelles de suif plus ou moins adroitement moulées à la maison même.

Plus tard les lampes à huile avec cheminée s'introduisirent dans les demeures. Il y en avait de prétentieuses pour le salon de réception. Il doit y en avoir bien peu qui ne se souviennent pas encore de ces monumentales lampes à remontoir, ornées de clinquants de cristal, dont s'enorgueillissait leur propre famille lorsqu'ils étaient enfants. Personne, sans aucun doute, ne voudrait plus revenir à la lampe, qui, après avoir détrôné la chandelle, a été justement détrônée à son tour par l'ampoule électrique, mais il est tout de même difficile d'y penser sans un peu de mélancolie. Dans la lampe dont la lumière clignotante réfléchiée par l'abat-jour faisait sur la table comme un rond d'or tremblant où se rejoignaient des têtes animées, il y avait quelque chose de doucement familial que l'on ne retrouve plus. *Tempora mutantur et nos mutamur in illis*. Les temps changent et nous changeons avec eux.

Ægidius FAUTEUX

● *Le menuet, préparé sous la direction du professeur Gérald Crevier. Les danseurs sont tous fonctionnaires de l'Hôtel de Ville. Première rangée: mesdemoiselles Rose-Aimée Farley, Cécile La'onde, Antoinette Fauché, Henriette Vadeboncoeur, Bernice Curran, Antoinette Derome, Suzanne Robert et Jeannine Lacombe. Debout: messieurs Guy Neveu, André Léveillé, Gérard Hudon, Jean-Paul Manseau, Guy Turenne, Gustave Boudrault, Adrien Macbeth et Roger Bouthillier. Ce menuet sera hautement apprécié par tous ceux reçus « par Jacques Viger ».*





# Quelle

Mme Bégon, née Elizabeth Robert, était née à Montréal en 1696. Elle était une fort jolie femme, une créature très spirituelle et on ne peut plus attachante, d'une sensibilité exquisément raffinée.

---

*« Ceux-là se trompent lourdement qui s'imaginent avoir à Montréal toutes les beautés de Québec ».*

LANGELIER

## Montréalaise vs Québécoise

*« Les Montréalaises sont généralement plus belles que les Québécoises ».*

Pierre KALM

---

Angélique des Méloizes, épouse de Nicolas-Marie Renaud d'Avène des Méloizes, officier de distinction, était une femme de la société de Québec, lorsque Pierre Kalm visita le Canada.

---

*Par*

*Paulette Allard*



# e est la plus belle ?

C'EST en 1749 que Pierre Kalm, botaniste réputé et naturaliste célèbre, arriva à Québec, au milieu de salons richement décorés, de robes à panier et de jabots de dentelle. «Il est venu en ce pays, écrivait l'intendant Bigot au ministre, un académicien suédois nommé Pierre Kalm, muni des passeports du roi de France et de M. de Saumery, ambassadeur de la cour de Suède.»

Kalm n'était pas le premier venu. Encore étudiant, il avait été élu membre de l'Académie Royale de Stockholm. Devenu professeur d'économie à la célèbre université d'Abo, il partit d'Upsal la même année pour visiter l'Europe et l'Amérique Septentrionale, en compagnie de son fidèle Lars Yunstroem.

C'est en juillet 1749 que le naturaliste passa en Nouvelle-France. Le gouverneur, M. de la Galissonnière, qui était un homme de science, le reçut avec toute la politesse due à sa réputation. Bigot poussa l'amabilité jusqu'à faire payer toutes ses dépenses de logement et de voyages, au montant de 778 livres, par le roi.

A cette époque, la société de Québec était une miniature de la cour de France, avec ses courtisans et ses courtisanes. On y vivait dans l'insouciance, et c'était l'intendant qui menait le bal, à même les coffres de Sa Majesté *très-gracieuse*; ce qui faisait noter au voyageur: «Les manières m'ont semblé quelque peu libres dans la société de Québec.»

Tous les étrangers, quels que fussent leurs pays d'origine, étaient reçus à bras ouverts. Ils étaient l'objet de mille politesses et galanteries. Les dames du temps papillonnaient autour de ces nouveaux arrivés, leur prodiguaient charmes et sourires, voyant peut-être en eux la perspective d'un époux éventuel.

Une certaine rivalité existait déjà entre les Québécoises et les Montréalaises. Ces dernières reprochaient aux premières de retenir en leur ville tous les meilleurs partis venus d'outre-mer, et cela à leur grand désavantage.

Les Québécoises, en effet, savaient retenir l'attention et l'admiration des jeunes gens de la noblesse qui étaient ravis de retrouver dans cette patrie d'adoption une telle culture et des manières aussi raffinées. Elles dansaient à merveille et prenaient grand soin de leur petite personne.

Les Montréalaises, au contraire, avaient rarement l'occasion de recevoir des hôtes distingués, les navires du roi ne faisant pas escale plus haut que Québec. Elles sortaient peu, passaient leur journée à vaquer aux soins du ménage, à aider aux champs; elles ne s'occupaient de leur toilette que les dimanches et les jours de fête, mais elles en profitaient alors pour se pomponner et revêtir leurs plus beaux atours.

Kalm passa 40 jours à Québec, puis il remonta à Montréal. Si le Suédois avait pu apprécier la politesse des Québécoises, il fut subjugué par les Montréalaises qu'il jugea fort jolies. Il n'y va pas d'ailleurs de main morte dans son journal:

«Il faut faire une distinction entre les dames de Québec et celles de Montréal. La Québécoise est une vraie grande dame française par l'éducation et les manières. Elle a l'avantage de pouvoir causer souvent avec les personnes appartenant à la noblesse qui viennent chaque année de France à bord des vaisseaux du roi, passer plusieurs semaines à Québec. A Montréal, au contraire, on ne reçoit que rarement la visite d'hôtes distingués. Les Français eux-mêmes reprochent aux dames de cette dernière ville d'avoir beaucoup trop de l'orgueil des sauvages et de manquer d'éducation.»

Et il ajoute: «Celles-ci (les Montréalaises) sont généralement plus belles que les premières».

Kalm fut accusé de partialité, mais il est fort plausible que son opinion a été exprimée sans parti pris et sans préjugé, puisque nous retrouvons tous les traits de la Canadienne d'alors dans son arrière-petite-fille d'aujourd'hui... De plus, Kalm ne se doutait certainement pas que son journal serait publié et traduit dans plusieurs langues.

Plus d'un siècle après, un nommé Langelier attribua aux Québécoises toutes les qualités et loua leur beauté en des termes qui nous laissent supposer qu'il «prêchait pour sa paroisse». Peut-être aussi toutes les beautés de Québec se résumaient-elles dans une seule paire d'yeux, bleus ou noirs.

«Il est très possible, écrit-il, que plusieurs Québécoises soient allées passer les fêtes à Montréal. Je le soupçonne même à la mine allongée de quelques promeneurs de la rue Saint-Jean (dont il était peut-être lui-même). Mais ceux-là se trompent lourdement qui s'imaginent avoir à Montréal toutes les beautés de Québec. Qu'ils sachent que la capitale en a tant que quand il n'y en a plus, il y en a encore.»

Ici, Langelier remarque que les propriétaires du journal pour lequel il écrit (*l'Opinion Publique*) connaissent si bien la chose que d'eux d'entre eux, bien qu'étrangers à la capitale ont épousé deux Québécoises pour être sûrs d'avoir de jolies femmes. «Si le troisième en a fait autrement, ajoute-t-il, c'est probablement parce qu'il a trouvé une Québécoise en dehors de Québec.»

Mais il s'explique: «Car, et c'est une remarque importante, il n'y a pas qu'à Québec qu'on trouve des Québécoises. Je comprends sous ce nom toutes les femmes jolies et aimables. On trouve en bien des endroits des femmes qui ont cette beauté solennelle, sculpturale, raide et empesée qui fait dire, quand elles se rencontrent chez un homme: c'est un bel homme, c'est-à-dire, une belle bête d'homme. Mais, c'est à Québec que l'on trouve en plus grand nombre de cas beautés vivantes, gracieuses, riantes qui charment et attirent, et

bien qu'étranger à Montréal, je puis dire que cette ville en possède un bon nombre qui devraient émigrer. Elles sont en pays étranger, leur patrie est la vieille capitale."

Cependant, Langelier tente de se racheter en disant: «C'est justice que Québec ait plus de jolies femmes que Montréal; cette dernière a tous les jolis garçons.»

Voilà deux opinions diamétralement opposées. Est-ce Kalm ou Langelier qui s'est mépris? Ou bien les Montréalaises ont-elles perdu un peu de leur éclat au profit des Québécoises? Une chose est certaine: Kalm écrivait pour lui; Langelier, pour ses contemporains, ou, plutôt pour ses contemporaines...

Loin de nous l'audace d'établir la vérité. George III a d'ailleurs réussi à rallier toutes les opinions d'avance, lorsqu'après la Conquête, il faisait à Mlle de Brouage l'insigne honneur de lui dire: «Si toutes les femmes du Canada sont aussi belles que vous, j'ai vraiment fait une belle conquête!»

Paulette ALLARD



● *Le comité des demoiselles de Concordia qui avait pris charge de la vente des billets pour le divertissement historique du 30 mars et du 6 avril au marché Bonsecours. De gauche à droite: Mlles Blanche Sasseville, Jeanne Beaudet, Lucille DesRosiers, Ruth Smith, Georgette Laflamme. Assise: Mlle Jeanne Auclair.*



# Le COSTUME du III<sup>e</sup> Centenaire



On voit ci-haut un groupe de jeunes filles vêtues du costume qu'elles porteront lors du III<sup>e</sup> Centenaire en 1942. ● Ce costume a été conçu spécialement pour les fêtes, et nul doute qu'il charmera tous les Montréalais et les touristes qui nous visiteront à cette occasion.

## L'Hôtel-Dieu et Jeanne Mance

Voici la deuxième tranche d'une étude préparée spécialement pour CANADIANA par la Révérende Mère Mondoux, secrétaire-archiviste de l'Hôtel-Dieu, seule institution qui fêtera son troisième centenaire concurremment avec notre ville, en 1942. Mère Mondoux prépare en ce moment un volume consacré à l'histoire de notre premier hôpital, à l'occasion de cet important anniversaire.



### LA FONDATION DE VILLE-MARIE

« M. de La Dauversière, le véritable fondateur de Ville-Marie, est un de ceux à qui on ne rend pas assez justice ».

M. Victor MORIN <sup>1</sup>

Partie en juin, mademoiselle Mance arrive à Québec le 8 août. Elle devra attendre au printemps suivant pour toucher le sol de Ville-Marie. Lors du débarquement de la petite troupe française sur nos rives, M. de Maisonneuve se présente sans contredit comme le personnage de premier plan. Mais Jeanne Mance devient vite la femme nécessaire. Quelles mains sont plus dignes que les siennes de parer l'autel pour la première messe célébrée à Ville-Marie ? Elle y met toute sa diligence, elle y attache aussi tout son cœur. Avec le gouverneur, le *moine-soldat*, avec les colons, ces généreux *croisés* du XVII<sup>e</sup> siècle, Jeanne Mance, la *religieuse laïque*, renouvelle son oblation pendant que le Père Vimont élève l'Hostie sainte.

■ En présentant à cet auditoire d'élite les débuts de Montréal comme « un grain de sénévé destiné à devenir un grand arbre », ce fils de saint Ignace pense-t-il à Jérôme Le Royer de La Dauversière ? Certes, il n'ignore pas l'œuvre de son jeune condisciple du Collège Henri IV de la Flèche. Ne le désigne-t-il pas clairement lorsqu'il écrit dans la *Relation* de cette même année 1642 : « Un

<sup>1</sup> Extrait d'une lettre écrite à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal lors du 275<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre ville.

grand homme de bien n'ayant jamais vu la Nouvelle-France que devant Dieu, se sentit fortement inspiré pour sa gloire»? Avec le religieux missionnaire, Maisonneuve et Jeanne Mance voient les promesses de l'audacieux semeur de la Flèche devenir un fait historique. Ainsi le thème évangélique nous apparaît, à trois siècles de distance, à la fois comme une prédiction et une apologie de l'entreprise fléchoise.

La sacristine du 18 mai 1642 avait d'autres fonctions à remplir. Chargée par M. de La Dauversière de la distribution des vivres et du soin des malades de la colonie au berceau, elle s'employa sous les tentes du Fort en attendant un abri moins précaire. Si les blessés de guerre firent défaut à l'aube de la fondation, nous pouvons présumer que la première infirmière de Ville-Marie eut maints «accidents de travail» à panser et à soulager. Le cas échéant, la cabane, puis les chambres occupées par mademoiselle Mance dans l'enceinte du Fort se transforment en quartier d'urgence. Du reste, pressée par madame de Bullion, elle ne tarde pas à faire construire, en dehors de la palissade, l'hôpital qui lui servira de logement. Pour cette raison, notre mémorialiste, sœur Morin, l'appelle *Maison de mademoiselle Mance*.

Nous sommes en 1645 et l'Iroquois a déjà fait son apparition. C'est dire que les salles se remplissent de blessés. *La maison sainte, construite par Dieu, caché sous les traits d'un bienfaiteur, accueillie Dieu caché sous les traits des pauvres malades*,<sup>1</sup> «les Seigneurs de la Maison».

L'audace iroquoise va toujours s'accroissant en même temps que des rumeurs inquiétantes circulent au sujet de la *Compagnie de Montréal*. L'administratrice de l'Hôtel-Dieu attend avec plus d'anxiété que jamais l'arrivée des vaisseaux de France. Dans sa hâte, elle se rend à Québec, mais c'est pour voir confirmer ses sombres pressentiments: le Père Charles Rapine, son intermédiaire auprès de madame de Bullion, est décédé. M. Le Royer semble mortellement atteint et la Société sur le point de se dissoudre. En cette circonstance se révèlent les qualités maîtresses de Jeanne Mance: promptitude dans la décision, énergie dans l'exécution. Elle passera en France, sans revoir Ville-Marie. Cette frêle femme, qui possède si bien les qualités d'un chef, sait quel précieux collaborateur est le temps. Le rôle qui lui vaudra le titre de sauveur de la colonie commence avec ce voyage. Le dernier jour d'octobre de l'année 1649, Jeanne Mance est à bord du navire en partance.

A son arrivée à Paris, elle se met aussitôt en relation avec M. Olier, et, de concert avec le Supérieur de la jeune Compagnie de Saint-Sulpice, elle s'emploie à la réorganisation de celle de Notre-Dame de Montréal, but principal de son voyage. Assurer l'existence de la *Société*, la grande pourvoyeuse de la petite colonie de Montréal, c'est assurer l'existence de celle-ci.

<sup>1</sup> Cf. Mgr Bruchési, cité plus haut.

Par cette initiative, l'administratrice de l'Hôtel-Dieu sauve une *première* fois la colonie.

Au printemps de 1650, Jeanne Mance retourne au Canada, reconfortée par le succès de ses démarches et par son entrevue avec sa protectrice, madame de Bullion. M. de La Dauversière guéri, continuera son rôle d'animateur, et de procureur.

Débarquée à Québec le 8 septembre 1650, l'intrépide voyageuse arrive à Montréal vers les derniers jours d'octobre. Les bons Montréalais devançant peut-être les consolants récits de Jeanne Mance en lui racontant le massacre de leurs fidèles alliés, les Hurons. La clairvoyante administratrice ne tarde pas à saisir les conséquences de ce désastre. La ruine de la nation huronne constitue un *ultimatum* adressé au poste de Ville-Marie. Aussi les habitants reçoivent-ils l'ordre de rentrer dans le Fort; mademoiselle Mance quitte à son tour son cher hôpital où l'on installe une garnison. Le faible effectif des colons-soldats et le manque de renfort posent un problème sérieux pour la conservation de la colonie. Bref, «tout le monde était désespéré». La courageuse Française lui aurait-elle rendu la vie pour la voir expirer sous ses yeux? Hypothèse qui serait devenue réalité, si l'administratrice de l'hôpital ne s'était *sentie inspirée*. Aussitôt se dresse dans son esprit le plan qui sauvera l'œuvre de La Dauversière et de Maisonneuve. Ranimée par cet espoir, elle s'en fut chez le gouverneur lui exposer son projet: il comporte, entre autres propositions, un voyage en France pour aller chercher du renfort. M. de Maisonneuve entre pleinement dans ses vues et le départ immédiat de celui-ci est décidé. En 1649, Jeanne Mance, privée de communication avec Montréal, s'était décidée seule, à Québec, à passer en France pour conjurer le danger qui menaçait l'Hôtel-Dieu et la colonie. En cette année 1651, elle se retrouve auprès de M. de Maisonneuve — celui que l'on a chargé de fonder Ville-Marie — cependant c'est d'elle que part le geste sauveur. Mais le *nerf de la guerre* manquait des deux côtés de l'océan. C'est ici qu'apparaît le génie réalisateur de Jeanne Mance. Présument le consentement de sa bienfaitrice parisienne, elle autorise M. de Maisonneuve à retirer 22,000 livres de la fondation de madame de Bullion, placées chez madame de Renty, et à se servir de cette somme pour recruter des colons. Le meilleur moyen de sauver la partie n'est-il pas de sauver le tout?

A la lumière de ces faits l'appellation *Hôtel-Dieu de Jeanne Mance*, ne saurait paraître usurpée. Au demeurant, nous pourrions dire, avec autant de vérité, *la ville de Jeanne Mance*. Retenons du moins, par justice et reconnaissance envers notre héroïne, qu'elle fut la co-fondatrice de Montréal. Pour la *deuxième fois*, elle sauve la colonie «qui sans ce secours devait infailliblement périr».

Le rôle attribué à Jeanne Mance au cours de ces années fatidiques peut paraître exagéré. Aussi sommes-nous heureuse de nous appuyer sur le témoignage d'un historien-poète des mieux aver-

tis.<sup>1</sup> Lors de la célébration du 275<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal, mai 1917, l'écrivain, également orateur, laisse tomber ces paroles du haut de la tribune :

«Jeanne a sauvé Montréal de la famine, du désespoir, du carnage, de la ruine totale et de la destruction.

«Qui saura jamais — sinon le juste Rémunérateur des âmes — ce que monsieur de Maisonneuve, à qui Montréal doit tout, doit lui-même à mademoiselle Mance? Car, le fondateur apparaît dans l'histoire comme l'une de ces âmes d'élite, en qui la force et la vaillante énergie s'achèvent en infinie délicatesse et sensibilité, et qui ont toujours besoin de la sollicitude quasi maternelle de la femme! C'est Jeanne, n'en doutons pas (sans rien enlever à l'influence de Marguerite Bourgeoys, qui ne vint que plus tard) c'est Jeanne qui soutint le courage de ce vaillant, par sa propre vaillance surnaturelle, et qui, aux heures désespérées, fortifia, comme une sœur, de sa virginale affection, le héros désemparé.

«Aussi mérite-t-elle de lui être associée dans sa récompense.»

(A suivre)

Soeur MONDOUX,

*Religieuse hospitalière de S. Joseph,  
Secrétaire-archiviste,  
Hôtel-Dieu de Montréal.*

---

<sup>1</sup> R. Père Valentin-Marie Breton, O.F.M., auteur des *Chants séculaires*.

● Groupe de demoiselles avec le costume qu'elles porteront au III<sup>e</sup> Centenaire, en 1942, accompagnées de fonctionnaires qui danseront avec elles des danses du bon vieux temps, à la « Réception sous Jacques Viger ».



Abonnez-vous à  
"CANADIANA"

*La seule revue entièrement dévouée  
au succès des fêtes  
du III<sup>e</sup> Centenaire*



NOS COLLABORATEURS, COMME VOUS POUVEZ  
VOUS EN RENDRE COMPTE DANS LE PRÉSENT  
NUMÉRO, COMPTENT PARMIS LES AUTORITÉS  
LES MIEUX CONNUES EN  
HISTOIRE CANADIENNE



Pour réussir un dessin, une  
photo ou un cliché en une  
et plusieurs couleurs, ayez  
recours au personnel d'élite  
de

LA PHOTOGRAVURE  
**NATIONALE**  
L I M I T É E

282 QUÉBEC RUE ONTARIO BÉLAIR 3984 MONTREAL

*Moins de papier  
plus d'idées*

*Lisez*

**LE DEVOIR**

EN VENTE PARTOUT



Et confiez vos impressions  
à son ATELIER MODERNE:  
430, rue Notre-Dame Est,  
Montréal - BELAIR 3361.



1642 - 1942